N°169 / FEV 2006

BRON MAGAZINE



EMPLOI
COMMENT S'Y RETROUVER ?

Biennale de la danse

Programme : P. 21


PHOTOS : MARIO GURRIERI

9 au 11 janvier

SENIORS ROIS !

***Près de 1 800 Brondillants** de plus de soixante ans étaient réunis à l'Espace Albert-Camus pour la traditionnelle Brioche des boulangers offerte par les boulangers de Bron et la Ville. Le ténor José Villamor a enchanté ce public en revisitant des classiques de la chanson française.*

16 janvier

Convention

***18 élèves de 3e** du collège Joliot-Curie ont signé un contrat de partenariat avec la société brondillante SMP dans le cadre de l'action "Bravo l'industrie". L'objectif, informer les jeunes sur les métiers, les formations, tout en améliorant l'image de l'industrie et mener à bien un projet présenté fin mai.*

Bienvenue à Nath-An !

***Le premier bébé** de l'année de l'agglomération lyonnaise est... Brondillant ! Le petit Nathan a vu le jour cinq minutes après minuit la nuit de la Saint Sylvestre. Félicitations à Sophie et Stéphane, ses heureux parents !*



1er janvier

15 décembre


PHOTOS : DR

Rendons à César !

***Brondillant depuis 50 ans**, César Allo, membre de la Fédération française de sport boules, a reçu des mains de sa marraine, Annie Guillemot, la médaille d'argent Jeunesse et Sports ainsi que la médaille de la Ville de Bron au boulodrome de Dardilly. Après une carrière de sportif de haut-niveau, César Allo s'est investi dans de nombreuses causes humanitaires.*

Fruits de passion !

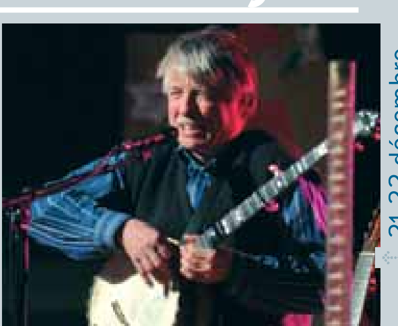
16-21 janvier



***I 400 écoliers de Bron**, ainsi que le grand public, ont vu, touché et goûté des fruits à la Semaine du goût, organisée par la Ville de Bron en collaboration avec l'Interfel (interprofession des fruits et légumes frais) à l'Espace Albert-Camus. De quoi faire le plein de vitamines et accroître ses connaissances sur le rôle clé des fruits dans l'équilibre nutritionnel. Bravo aux élèves de deux classes primaires d'Alsace-Lorraine et de Pierre-Cot, vainqueurs du concours d'affiches, qui visiteront par la suite une ferme pédagogique.*

Quartiers en fête

***Pour le bonheur des enfants** et de leurs parents, le chanteur Steve Warring est venu clore l'année 2005 en musique à l'Espace Albert-Camus, lors de la Fête des associations et des groupes d'habitants du quartier de Parilly. Les habitants de Terraillon ont, quant à eux, fêté la fin de l'année en proposant un spectacle de rue avec des professionnels, comprenant échasses et costumes d'époque.*



21-22 décembre

Vœux 2006

5 janvier

***Entourée de son équipe municipale** et de Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, le maire de Bron Annie Guillemot a présenté ses vœux aux associations, formulant le souhait d'une « société plus solidaire et plus tolérante ». Elle a également insisté sur « la nécessité de donner du sens à nos projets et de favoriser la participation des Brondillants ».*

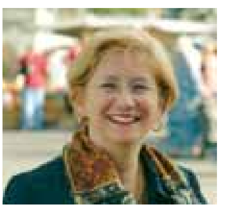


Bienvenue aux nouveaux arrivants à Bron! J'aurai plaisir à les accueillir en février, au cours d'une rencontre conviviale, destinée à leur présenter notre commune et faciliter leur installation. Cette manifestation connaît un succès croissant et ce n'est pas un hasard puisque l'INSEE vient de dévoiler les résultats du recensement partiel qui montre que notre ville atteint les 39000 habitants. Il faut voir là une preuve de l'attractivité de notre ville. Notre objectif est de stabiliser notre population autour de 40000 habitants. Une baisse induirait inéluctablement des déséquilibres sociaux et financiers, et le bon niveau d'équipements de Bron, notamment dans le domaine associatif, ne serait plus supportable financièrement. C'est pourquoi nous avons décidé, tout en préservant le secteur pavillonnaire qui fait la spécificité de notre commune, d'agir dans deux directions, en favorisant une offre nouvelle de logements, le long de l'avenue Franklin-Roosevelt, et une mixité de l'habitat à l'échelle de notre ville, par des opérations, certes lourdes, de démolition-reconstruction à Parilly et Terraillon, mais aussi en construisant des petits programmes de logements sociaux ou de logements intermédiaires.

Solidarités

Je connais, en effet, les difficultés auxquelles sont confrontés certains de nos concitoyens, au premier rang desquelles figure la recherche d'un logement décent ou d'un emploi. Bron Magazine revient sur l'emploi, priorité des Français. Aujourd'hui, compte tenu de l'environnement international et européen, de la faiblesse de la demande intérieure des ménages et des politiques budgétaires restrictives, on ne voit pas d'où pourrait provenir une amélioration de la croissance. Pour l'année 2006, elle devrait s'établir à 1, 8 %, et ce niveau ne permet guère d'envisager la création d'emplois. Dans le Rhône, les inscriptions à l'ANPE restent très élevées et dans le même temps, on constate une progression de 2 % du RMI. Après avoir stoppé les emplois-jeunes, les contrats emploi-solidarité, le gouvernement a dû se résoudre à revenir sur le front de la lutte contre le chômage et la précarité. Il eût été préférable de ne pas perdre deux années, mais la Ville de Bron s'est engagée dans ce nouveau dispositif qui s'adresse aux collectivités locales. Cependant, les récentes mesures annoncées pour les entreprises, et notamment le Contrat Première Embauche, n'apparaissent pas de nature à répondre aux légitimes attentes des jeunes, qui craignent d'être exposés à une précarité accrue.

Mais je conclurai sur une bonne nouvelle, le Défilé de la Biennale de la Danse. Bron a en effet été sélectionnée, avec 22 autres villes, sur un projet du chorégraphe Mourad Merzouki et de sa compagnie Käfig: "Les lumières de la ville". Un clin d'œil à Charlie Chaplin, bien sûr. Si vous voulez participer au Défilé, n'hésitez pas à vous inscrire ou à vous associer aux ateliers. Tout le monde, petits et grands, peut y trouver sa place et participer ainsi à une belle aventure artistique et citoyenne.



Annie Guillemot
Maire de Bron
Conseillère Générale
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine

AGENDA DU MAIRE



Jeudi 2 février
18 h 30 – Conseil municipal, Hôtel de Ville

Vendredi 3 février
15 h 00 – Séance publique du Conseil Général
18 h 30 – 40e anniversaire du Salon des Indépendants, Espace Albert-Camus

Samedi 4 février
11 h 00 – Inauguration de la stèle érigée à la mémoire des huit hommes du B24 LIBERATOR Liberator de l'USSAF qui s'est écrasé sur le quartier de Terraillon le 6 février 1945, Carrefour des Marauders

Lundi 6 février
17 h 30 – Médailles et départs en retraite des agents de la Ville de Bron, Espace Albert-Camus

Mercredi 8 février
11 h 00 – Remise des insignes de Commandeur des Palmes Académiques à Monsieur François VALI, Proviseur honoraire du Lycée Jean-Paul-Sartre, Rectorat de Lyon

Samedi 11 février
10 h 00 – Accueil des nouveaux Brondillants, Hôtel de Ville
16 h 00 – Assemblée générale de la Croix-Blanche, 18 rue de la Pagère

Mercredi 15 février
17 h 30 – Visite de quartier rue de la Paix / Rue des Essarts.
18 h 00 – "Gravures" vernissage de l'exposition d'Emmanuel Marigno, Espace Albert-Camus

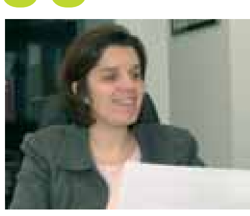
Vendredi 17 février
15 h 00 – Assemblée générale de l'OBRPA, Maison des Sociétés
18 h 00 – Visite de quartier Franklin-Roosevelt / Boulevard Pinel
20 h 30 – Après-midi bugnes des classes en 0, Maison des Sociétés

Samedi 18 février
20 h 30 – Concert de l'Harmonie la Glaneuse avec la participation du Brassaventure de Meyzieu, Espace Albert-Camus

Dimanche 19 février
11 h 30– Cross du Fort de Bron, organisé par l'ASU Bron
19 h 00 – Finales de Duel en Duo, organisé par l'Académie d'Escrime de Bron, Halle des Sports

Vendredi 24 février
17 h 30 – Assemblée générale des Bron z'amis, stade Pierre-Dubœuf

08
Actualité
Sécurité, délinquance les chiffres 2005 sur Bron

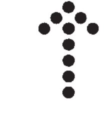




sommaire
NUMÉRO 169 • FEVRIER 2006



13
EMPLOI
COMMENT S'Y RETROUVER ?





SALON DES INDÉPENDANTS
40 ANS DE FORMES ET DE COULEURS
22



LE MENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE
Directrice de publication : Annie Guillemot
Rédactrice en chef : Muriel Poncet
Rédaction : Aurélia Rigot-Müller, Joris Cochet
Photos : Dominique Perron (sauf mentions)
Photo de une : ©Réa-Iconos
Conception graphique : Fuglane
Mise en page : Dominique Perron
Impression : Brailly, départementale 127, Parc Inopolis 69564 St Genis Laval, 04 78 86 47 47
Distribution : Codice

N° ISSN : 1153-3102
Bron en ligne: www.ville-bron.fr



 Travaux rue de la Batterie

Je me permets de venir vous demander quelques précisions sur des travaux qui affectent un bâtiment situé face à notre immeuble au N°12 de la rue de la Batterie. (...)Ces travaux seraient entrepris afin de transformer la grande salle (autrefois salle de prière), en logements. Il nous apparaît surprenant que des travaux ayant pour effet de changer la destination de cette grande salle pour l'aménager en appartements, n'aient pas fait l'objet de l'affichage d'un "Avis d'ouverture de chantier" (...). Nous nous interrogeons sur le fait de savoir si cette modification de la destination de ce qui était devenu un simple hangar en habitation correspond bien au PLU de Bron (...). Nous nous interrogeons aussi sur la conformité par rapport aux règles d'hygiène; est-il possible, aujourd'hui, de "construire" des appartements sans qu'ils possèdent de fenêtres ouvrant sur l'extérieur, sinon seulement un éclairage zénital ? (...). Enfin, nous nous interrogeons encore sur les conditions de sécurité dans ce hangar de structure très vétuste dans lequel seraient alignés ces appartements (...).

>>Paul Bonnaure

Une demande de permis de construire ne peut être exigée pour des travaux intérieurs n'apportant pas de changement de destination des locaux. À ce titre, la création par division de plusieurs logements dans un bâtiment déjà à usage d'habitation ne constitue pas un changement de destination, ni le Code de l'Urbanisme ni le Plan Local d'Urbanisme ne distinguant, au sein de l'habitation, logements "collectifs" et "individuels". Les locaux en question, indépendamment de leurs affectations antérieures, étaient bien à usage d'habitation, ce qui a été constaté par les services municipaux antérieurement à la vente. Les éventuelles modifications de façades devront quant à elle faire l'objet d'une déclaration de travaux, l'attention du constructeur ayant été attirée sur ce point.
Ont été également rappelées les obligations réglementaires en matière de construction, notamment liées à l'hygiène et à la sécurité des locaux, qui s'imposent à tout constructeur ou aménageur sous sa responsabilité. Ces obligations issues du Code de la Construction ou de la Santé Publique ne sont pas sanctionnées par le permis de construire pour l'aménagement de logements.

BRON M@GAZINE SUR INTERNET !

Vous êtes nombreux à nous interroger sur le fonctionnement du site Internet de la Ville de Bron www.ville-bron.fr et en particulier sur sa réactualisation. Chaque mois, dès la sortie de Bron Magazine, la rédaction met en ligne les sujets phares de Bron Magazine dans les rubriques "actualités", "culture" et "sports". Depuis le début de l'année, vous pouvez également télécharger dans son intégralité le "Bron Magazine" du mois en cours, au format Pdf. Bon surf !

Recherche d'emploi

Je suis demandeur d'emploi et j'aimerais savoir si une liste des sociétés se trouvant dans la ZAC du Chêne était disponible, ou encore un site Internet répertoriant les sociétés s'y trouvant.

>> V.D.

Une liste des entreprises des parcs d'activités de la ville de Bron est consultable au service Économie au 1er étage du bâtiment Agora, 158, avenue Franklin-Roosevelt. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter ce service au 04 72 36 14 63.

Signalisation temporaire

Depuis fin 2005, une nouvelle signalisation est apparue sur la rue Maréchal-Leclerc, à l'intersection avec les rues de la Maisonnée et Hector-Berlioz. Il s'agit d'un stop, matérialisé par une ligne sur la chaussée et deux panneaux. Cela pose un problème, qui vient du fait que la visibilité est tout à fait correcte vers la gauche et absolument nulle sur la droite ! Il est rigoureusement impossible, sauf la nuit avec les phares des véhicules, de voir, avant de redémarrer, si un autre usager débouche de la rue Hector-Berlioz. À titre d'exemple, récemment vers 16 h 45, après m'être arrêté et avoir redémarré, j'ai vu un bus TCL qui arrivait; heureusement ma manœuvre ne l'avait pas gêné !

>> D.P.



Le carrefour Leclerc/Berlioz a en effet été modifié pour la durée des travaux de l'avenue Camille-Rousset. Par ailleurs, un itinéraire de déviation est effectivement emprunté par les bus. Afin de sécuriser ce carrefour pendant cette période, plusieurs mesures ont du être prises : un panneau "carrefour modifié" a été installé rue Maréchal-Leclerc ; un stop a été peint en diagonale sur toute la largeur de cette rue ; la rue de la Maisonnée a été mise en sens unique. Conscients des désagréments occasionnés par ce chantier, pour lequel la sécurité des usagers est toujours étudiée prioritairement, les Services de la Ville s'assurent régulièrement du positionnement des panneaux et de la qualité des traçages.

CONTACTS

Écrivez-nous à :
BRON MAGAZINE

158 avenue Franklin-Roosevelt 69 500 Bron
Tél. : 04 72 36 13 49 / fax : 04 72 36 14 59
bron.magazine@ville-bron.fr

À VOTRE AVIS

**N'hésitez pas à prendre votre plume pour réagir sur un article, apporter vos réflexions, témoignages ou avis sur tel ou tel sujet. Soyez concis afin de nous permettre de publier le maximum de textes reçus et n'oubliez pas de signer votre texte. Aucun texte anonyme ne peut être pris en compte. Et si vous ne souhaitez pas que votre nom apparaisse, il suffit de nous le préciser et nous ne publierons que vos initiales.
C'est à vous...**

Nouveaux arrivants
Destination Bron

Pour aider les nouveaux arrivants à se familiariser avec leur nouvelle commune, la Ville de Bron met tout en œuvre pour favoriser avec eux le dialogue. Bron Magazine donne la parole à deux nouvelles Brondillantes.



BIENVENUE !

>> Comme c'est la tradition, la Ville de Bron souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants, estimés à près de 1 400 en 2005, en les accueillant **samedi 11 février à 10 heures** à l'Hôtel de Ville. L'occasion de se documenter, de découvrir des représentants du monde social, associatif, culturel et sportif, qui font vivre la ville au quotidien.

Pour Christelle, Bron est une grande ville !

« Après une trentaine d'années à Décines, je me suis installée à Bron l'été dernier, avec mon mari et nos enfants. Notre emménagement aux Sept Chemins résulte d'une demande de logement dans l'Est lyonnais, près du lieu de travail de mon mari, à Bron, qui s'y rend désormais à pied, là où il passait auparavant 20 à 30 minutes dans sa voiture pour aller travailler ! Nos deux enfants, scolarisés à Jean-Moulin, se sont bien adaptés à leur nouvelle vie. Moi, j'essaye de me familiariser avec le côté "grande ville" de Bron, en utilisant le tramway pour me rendre à Lyon. Enfin, je me laisse un peu de temps pour découvrir les lieux culturels de la ville. Je projette également d'inscrire nos enfants à des activités sur la commune à la rentrée. Chaque chose en son temps. On ne devient pas Brondillant du jour au lendemain ! ».

Pour Gabriela, ses triplés et sa fille aînée se sont bien acclimatés

« Mon mari ayant été muté en région lyonnaise, nous avons quitté la Roche-sur-Yon en Vendée, pour nous installer dans une ville moins importante que Lyon, mais qui offre l'avantage d'avoir des commerces à proximité. Bron nous a plu et nous sommes ravis d'être Brondillants depuis juin dernier. Laura, ma fille aînée de trois ans a fait une bonne rentrée à l'école Louise-Michel et nos triplés Maeva, Fabricio et Paolo, ont l'air de bien s'acclimater ! Notre voisinage et la mairie nous ont donnés de bons conseils pour organiser notre vie de famille. J'attends que les petits soient un peu plus grands pour profiter de la vie culturelle brondillante, qui a l'air riche et variée... Mes voisins m'ont dit tellement de bien de la Biennale du Fort de l'été dernier ! ».

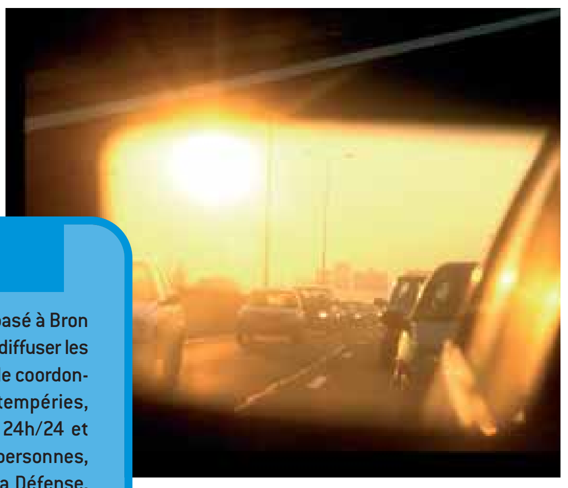


Centre de soins
Accueil élargi

Conçu il y a douze ans pour rompre l'isolement des personnes âgées, l'accueil de jour proposé par le Centre de soins brondillant devrait prochainement être médicalisé et passer, dans un premier temps, d'un jour à deux jours d'ouverture par semaine. L'accueil continuera de se faire dans des locaux mis à disposition par la Ville de Bron, au sein de l'association "Vivre ici", square Laurent-Bonnevay à Parilly. « *Nous recevions en effet de plus en plus de demandes d'inscriptions pour des personnes dépendantes*, explique la directrice Fabienne Béraud. *Avec du personnel spécialisé, l'accueil de jour permettra bientôt d'accueillir douze personnes de plus, dont des malades souffrant d'Alzheimer. Cette extension de l'ouverture de ce service soulagera les proches des personnes concernées et favorisera le lien social* ». Parmi les activités proposées, des ateliers mémoire, de la gymnastique, des réalisations culinaires ou artistiques... « *Nous avons mis en place une liste d'attente pour gérer les inscriptions*, précise la directrice. *Comme nous ne pouvons pas répondre au besoin des familles dans l'urgence, nous leur demandons d'anticiper au mieux leur demande d'inscription* ».



Centre de soins brondillant, 31, rue de Verdun. Tél. : 04 78 26 85 11.



LE CRICR À BRON

>> Le CRICR Rhône-Alpes/Auvergne basé à Bron a pour mission de prévoir, analyser et diffuser les conditions de circulation routière et de coordonner le trafic pendant les crises (intempéries, départs en vacances, accidents…), 24h/24 et 7j/7. L'effectif brondillant est de 30 personnes, qui dépendent de trois ministères (la Défense, l'Intérieur et l'Équipement).

Bison futé
Avant le ski, la route !

Les vacances de février approchent à grands pas, et avec elles, les files de véhicules sur les grandes voies d'accès aux stations des Alpes. Bison Futé propose son calendrier de prévisions de trafic, élaboré au sein des Centres régionaux d'information et de coordination routière (CRICR), dont l'un est basé à Bron. Quand Bison Futé voit rouge, la circulation promet d'être très difficile sur les grands axes routiers et autoroutiers. Alors quand il se met à broyer du noir, la situation devient extrêmement difficile ! Depuis sa création en 1976, les codes couleurs du petit bison à la tête de sioux ne sont plus un secret pour personne. Pendant les vacances d'hiver, si les conditions météorologiques deviennent mauvaises, surtout le samedi au moment critique des accès aux stations, la situation peut devenir rapidement très difficile. « *Il est parfois préférable de partir le vendredi, ou bien le dimanche* », suggère Gilbert-Luc Devinaz, responsable de la communication du CRICR Rhône-Alpes/Auvergne, avant d'ajouter « *qu'un renforcement de la circulation routière est par ailleurs attendu dans les Alpes, du 10 au 26 février, du fait des Jeux Olympiques de Turin* ».

Avant de partir…

"Qui veut voyager loin ménage sa monture" dit un adage populaire. Certes. On pourrait même préciser qu'il est aussi important de bien préparer sa voiture ! « *Cela passe, par exemple, par l'apprentissage du chaînage de son véhicule avant de prendre la route,* souligne Gilbert-Luc Devinaz. *Les conducteurs mettront ensuite leurs chaînes dans le coffre… à portée de main !* ». Des conseils de cet ordre, sur les équipements et accessoires spécifiques à la neige et au verglas, Bison Futé en donnent à foison dans les médias. Soyez à l'écoute !



OÙ S'INFORMER ?

Avant de se déplacer, il est également essentiel de se renseigner sur les conditions de circulation et les prévisions météorologiques :

>> sur la bande FM en écoutant le 107.7

>> par téléphone, au 0 826 022 022 (CRICR, 0,15 €/min).

>> sur le Web
www.bison-fute.equipement.gouv.fr
www.autoroutes.fr
www.meteo.fr

>> Enfin, le calendrier prévisionnel de trafic pour 2006 de Bison Futé est disponible en mairie, à l'Hôtel de Ville et à l'Agora, et dans les locaux du CRICR, 25, avenue François-Mitterrand.

Brèves

PERSONNES ÂGÉES
Loto solidaire

L'Office brondillant des retraités et des personnes âgées (OBRPA) organise un loto, **samedi 4 mars, à 14 heures**, à la Maison des sociétés, square Grimma. Le bénéfice sera reversé à l'accueil de jour du Centre de soins brondillant, pour permettre d'offrir une journée de détente aux personnes handicapées, ou très âgées, qui fréquentent ce service. Prix des cartons : 2 € l'un, 5 € les trois.

TRAMWAY
Tout savoir sur Lea

Afin de renseigner les habitants sur Lea, la future ligne de tramway entre la Part-Dieu et Meyzieu, un bus d'information stationnera à Bron **lundi 20 février**, sur la place de la Liberté, de 10 à 12 heures, puis le long de l'avenue du Doyen Jean-Lépine, entre la rue des Genêts et de la Perle, de 14 à 16 heures.

SANTÉ
Vaccinations

Depuis la recentralisation des compétences départementales en matière de santé, les enfants de moins de six ans peuvent se faire vacciner gratuitement dans les Maisons du département du Rhône de Bron, sur rendez-vous. Les enfants âgés de six ans et plus, les adolescents et les adultes peuvent désormais se faire vacciner gratuitement sans rendez-vous dans les Centres de prévention du Comité départemental d'hygiène sociale dans les créneaux horaires réservés. Les Centres les plus proches de Bron sont situés à Vaulx-en-Velin (Espace Frachon, 3 avenue Maurice-Thorez – Tél. 04 78 80 98 12 – vaccinations **le mercredi de 12 à 15 heures**) et à Lyon 7e (47, rue Montesquieu – Tél. 04 72 73 12 76 – vaccinations le **mercredi de 11 à 14 heures et le vendredi de 13 à 16 heures**). Renseignements au CCAS au 04 72 36 13 71.

PARILLY
Repas oriental

Le groupe de "l'envol", réunissant des mamans actives dans la dynamique du quartier de Parilly, organise un repas oriental le **vendredi 17 février** à la salle de la Galaxie (Place de la Libération) à partir de 12 heures. Possibilités de déjeuner sur place ou d'emporter (pensez à apporter vos récipients). Prix : 7 €. Renseignements et inscriptions : 04 78 26 88 53

BEL ÂGE
Danse

Matinée dansante du Club du Bel Âge animée par Patrick de "Haute tension rétro", le **samedi 11 février de 14 à 18 heures**, au Centre social du Grand Taillis (entrée rue Roger-Salengro). Renseignements et inscriptions 04 78 26 72 63



Sécurité

Délinquance : les chiffres 2005 sur Bron

Arrivée en novembre 2004 à la tête du commissariat de Bron, Bénédicte Kiehl-Redon livre à Bron Magazine les chiffres de la délinquance 2005 sur la ville et revient brièvement sur ces quinze mois de présence.



Bron Magazine : Quel bilan tirez-vous depuis votre arrivée au commissariat de Bron ?
Bénédicte Kiehl-Redon : *L'année écoulée est fidèle à ce que j'attendais. Ce fut une année sereine, pleine de travail, de rigueur et de sérieux. Malgré des effectifs stables, j'ai eu à gérer de nombreux changements de personnel, ce qui demande des efforts de formation et d'intégration dans les équipes. Nous fonctionnons avec des roulements de façon à multiplier le nombre d'équipages présents sur la voie publique, ce qui permet de couvrir toutes les plages horaires, même le week-end.*

BM : Quelles sont les grandes tendances des chiffres de la délinquance pour 2005 ?
BKR : *De façon générale, la délinquance enregistre une baisse de 1 % sur Bron. Le gros travail entrepris en 2004 sur les cambriolages à Bron continue à porter ses fruits puisque la baisse est cette année de 9 %. Les chiffres en diminution concernent également les vols de véhicules (-5 %), les vols à la roulotte (-8 %) et les vols avec violence (-10 %). On constate aussi une baisse sensible des outrages et rébellions (-45 %), malgré une présence policière importante, et une petite diminution des dépôts de plaintes concernant Bron (3 375). En revanche, les plaintes pour des faits commis à l'extérieur de la commune restent importantes.*

BM : Et du côté des augmentations ?
BKR : *La hausse la plus significative concerne les vols de deux roues qui progressent de près de 50 %. Statistiquement, on constate aussi un accroissement des dégradations de toutes formes lié en grande partie à un nouveau système de comptabilisation des faits. D'ailleurs, sans ces changements, la baisse générale des chiffres aurait été plus importante.*

BM : Quel est le poids des évènements de la fin d'année, et quel a été le rôle du Contrat local de sécurité (CLS) ?
BKR : *Le poids est relativement limité, on déplore des incendies de véhicules et de poubelles, mais pas de réelles violences. Aucun fonctionnaire n'a été blessé et il n'y a pas eu d'agressions physiques. La très bonne collaboration avec la mairie et la police municipale a vraiment limité les choses. La prévention, la sécurisation des bâtiments publics a permis aux effectifs du commissariat d'être très présents sur le terrain et toutes les nuits avec beaucoup d'équipages. Des renforts nationaux (CRS) et départementaux (BAC) ont aussi été déployés sur l'Est lyonnais. Quant au CLS, il fonctionne remarquablement bien à Bron. Nous avons des réunions régulières autour d'un vrai travail constructif et concret. Pendant cette période de crise, nous avons donc continué sur cette lancée avec des contacts encore plus privilégiés. Tout c'est fait naturellement. On a bien senti que chaque acteur était animé d'une volonté réelle de bien faire.*

BM : Quels sont vos objectifs pour 2006 ?
BKR : *Nous allons poursuivre nos efforts et lutter encore davantage contre les dégradations, notamment de véhicules, travailler à l'augmentation du taux d'élucidations, continuer également le travail de sécurité routière. En 2005, le commissariat a assuré 536 dépistages d'alcoolémie sur Bron et mis 92 personnes en garde-à-vue dans le cadre de délits routiers. Il faut aussi poursuivre la lutte contre les squats qui amènent une délinquance de transit.*



LE CLS, C'EST QUOI ?

>> Le Contrat local de sécurité réunit des représentants de la mairie (élus et services), du commissariat, de l'Opac, de l'Éducation nationale, du substitut du procureur et du Préfet. C'est une instance de suivi de la délinquance qui échange et analyse des données, et qui coordonne la mise en place des dispositifs en cas de crise.

Hôtel des finances
Avancée des travaux

L'implantation de l'Hôtel des finances à Bron sur un terrain voisin de l'Espace Albert-Camus avance bon train. Faisons le point sur les travaux de ce secteur.

À l'occasion des travaux d'implantation de l'Hôtel des finances à Bron, la Communauté urbaine de Lyon a aménagé fin 2005 une voie provisoire le long de l'Espace Albert-Camus, afin de permettre aux camions d'accéder au chantier, pour niveler le terrain et creuser les fondations. Le terrassement et l'aménagement d'un bassin de rétention d'eau, paysager, étant désormais terminés, les travaux de voirie commenceront en février, avec notamment la création d'une voie d'accès entre l'Espace Albert-Camus et l'Hôtel des finances. Par ailleurs, les travaux concernant l'Hôtel des finances comprendront la réalisation d'un parking pour ses usagers, à l'emplacement de l'actuel parking de l'Espace Albert-Camus. Fin 2006, un grand espace de stationnement profitera donc aux usagers de l'Hôtel des finances en journée et à ceux de l'Espace Albert-Camus en soirée.



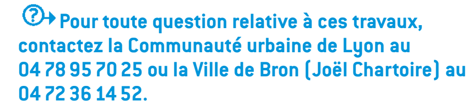
RUE ALBERT-CAMUS

>> Le 6 octobre dernier, lors d'une délibération en séance du Conseil municipal, la "rue Albert-Camus" a vu le jour. Celle-ci, qui existait déjà sans avoir de nom, longe l'Espace Albert-Camus et sert de desserte à l'ensemble du secteur. Elle est destinée, à terme, à rejoindre l'avenue Général-de-Gaulle, sur les terrains jouxtant le centre culturel.

Camille-Rousset
Les travaux se poursuivent

Depuis début janvier, la Communauté urbaine de Lyon sécurise le talus nord de l'avenue Camille-Rousset, entre la rue Gaston-Maurin et la rue de Verdun, en construisant un mur de soutènement, qui servira également pour la plantation d'une haie fleurie. À partir de la deuxième quinzaine de février et pour une durée de trois mois, toujours sur ce même tronçon de l'avenue Camille-Rousset, la réfection des trottoirs est programmée, avec la création d'une piste cyclable et le changement de l'éclairage public, qui sera désormais plus économique, avec l'installation d'un régulateur de puissance. Pendant la durée de ces travaux, ce tronçon de l'avenue Camille-Rousset sera mis en sens unique. Par ailleurs, à hauteur de la place Curial, l'aménagement de l'esplanade pour l'accueil du marché, du square Frère-Benoist en pelouse arborée et du square le long de l'avenue François-Mitterrand, est programmé jusqu'en mai prochain. Des travaux de mise en lumière de l'Église Saint-Denis sont également programmés.





Pour toute question relative à ces travaux, contactez la Communauté urbaine de Lyon au 04 78 95 70 25 ou la Ville de Bron (Joël Chartoire) au 04 72 36 14 52.

LES TRAVAUX

JARDINS FAMILIAUX,
En janvier, la Ville de Bron a installé une barrière pour le parking réservé aux utilisateurs des Jardins familiaux du Fort de Bron et au service des Espaces verts de la Ville.



AV. FERDINAND-BUISSON
Le musée François-Saïssi, centre d'histoire des Anciens Combattants, Résistants et Victimes de Guerre, situé 87, avenue Ferdinand-Buisson est en travaux depuis décembre dernier jusqu'en février, avec la réfection du carrelage et de la peinture, et l'aménagement d'une ventilation.



CRÈCHE EQUAL
La Ville de Bron a procédé récemment à des travaux de modernisation du chauffage central de la crèche Equal.



ÉCOLE JULES-FERRY
Fin décembre, des travaux de peinture ont été réalisés par la Ville de Bron dans le gymnase du groupe scolaire Jules-Ferry.



CHEMIN DES BALMES
En janvier, la Communauté urbaine de Lyon a élargi la piste cyclable bidirectionnelle pour être en conformité avec les normes pratiquées.



FIBRE OPTIQUE
Des travaux de nuit programmés en janvier par France Télécom ont permis de déployer la fibre optique pour accéder à l'ADSL sur des portions de voies, route de Genas, rues Christian-Lacouture, Roger-Salengro et Lionel-Terray, avenues Pierre-Allard, Jules-Mas et Camille-Rousset





Le nettoiement nouvelle formule !

PHOTO : GRAND LYON

Depuis septembre dernier, la Direction de la Propreté de la Communauté urbaine de Lyon a réorganisé le nettoiement des espaces publics de Bron, pour une meilleure efficacité du service rendu.

Sur les 135 km de voirie à Bron, la Communauté urbaine de Lyon a la charge du nettoiement sur son domaine. Elle met en œuvre pour cela, des moyens manuels ou mécanisés et des prestations en régie ou déléguées à des entreprises privées. Le nettoyage concerne notamment les chaussées, les caniveaux, les trottoirs, les places, les ouvrages d'art… Depuis l'automne dernier, les prestations de nettoiement ont été réorganisées à Bron, afin d'assurer une répartition homogène des moyens développés sur la commune. Pascal Coggio, subdivision de la Direction de la Propreté Sud-Est, explique les raisons de ce changement : « *l'organisation du nettoiement remontait à 1991. Il était donc souhaitable de redéfinir des secteurs, pour que tous les quartiers de Bron soient nettoyés de manière cohérente et optimisée. Cela s'est fait en toute transparence avec l'ensemble des acteurs concernés. Les services Techniques de la Ville de Bron ont été régulièrement informés de l'avancement du projet. Nous avons travaillé pour mettre les bons moyens aux bons endroits* ». Concernant les agents à pied, les surfaces nettoyées et la fréquence de

TERRAILLON

Tout schuss !

Le centre social Gérard-Philipe propose trois journées familiales à la montagne : le **samedi 4 février** à Méaudre, le **samedi 11 février** aux Plans d'Hotonnes ou à la Féclaz (à déterminer), le **samedi 18 février** au Collet-d'Allevard.

Création artistique

Le centre social Gérard-Philipe propose une création artistique qui sera présentée lors de la fête de Terraillon le **samedi 17 juin**. Trois ateliers sont mis en place : Atelier de "création cirque", acrobatie et jonglage, à partir de 14 ans. Atelier de création "théâtre de rue", à partir de 18 ans. Atelier de création "tissu décor" pour les adultes. Ils se dérouleront **pendant les vacances scolaires en après-midi ou en soirée** et s'adressent à toutes les personnes qui désirent partager une expérience originale.

Soirée Flamenco

Soirée "Flamenco" animée par Miguel De La Torre au chant, Marc Loopuyt à la guitare et Clarisse Varilh aux castagnettes, le **vendredi 10 février à 20 h 30** au centre social. Une réservation est conseillée. Tarif 12 € et 10 € pour les adhérents du centre.

Inscriptions auprès du centre social Gérard-Philipe, 11, rue Gérard-Philipe, 04 72 14 97 60

PARILLY

Carnaval

Les adultes du centre social des Taillis font leur carnaval, sur le thème de l'Arménie, **mardi 14 février à partir de 14 heures** au centre social du Grand Taillis. Réalisation et dégustation de bugnes le **lundi 13 février** toute la journée.

Le carnaval des enfants et des tout-petits aura lieu le **jeudi 23 février**, en lien avec les pôles multi-accueils et les centres de loisirs.



Pascal Coggio

>Communauté urbaine

« Au total, 1 050 agents sont en charge du nettoiement au sein des services de la Propreté de la Communauté urbaine de Lyon. C'est la division la plus importante en termes d'effectif. À Bron, les agents à pieds, nettoient chacun 40 000 m² chaque semaine ».

leur intervention ont été modifiées. Aujourd'hui, chacun des douze agents nettoie 40 000 m² à la semaine. Dix nouveaux secteurs ont été créés. Les périmètres des "brigades d'intervention de nettoiement" ont eux aussi été réorganisés. Trois agents équipé d'un fourgon traitent en une semaine, environ 165 000 m² le matin et 140 000 m² l'après-midi. Le quartier de Terraillon et la rue Paul-Pic sont nettoyés de manière spécifique par quatre agents. Une évaluation de ce nouveau dispositif sera effectuée d'ici quelques mois.

La propreté, l'affaire de tous

Parmi les outils mécanisés de la Communauté urbaine figurent les balayeuses-laveuses de chaussées. On compte trois balayeuses de grande capacité et deux pour les voies étroites qui interviennent sur des circuits prédéfinis sur Bron. Par ailleurs, la Direction de la Propreté fait appel à des sociétés privées pour assurer des nettoiements spécifiques, comme, par exemple, le lavage des trottoirs, le traitement des déjections canines ou encore des interventions rapides suite à des demandes des usagers ou de la mairie. Le fauchage et le désherbage (en complément du travail des agents communaux), le nettoiement des six marchés et le vidage des corbeilles de propreté sont également assurés par des sociétés pour le compte de la Communauté urbaine de Lyon. En cas de chutes de neige, la Communauté urbaine procède également au déneigement des voies publiques communautaires de l'agglomération, en priorisant les axes routiers. Enfin, la propreté reste évidemment l'affaire de tous, et les efforts quotidiens de chacun permettent de préserver un cadre de vie agréable. La Communauté urbaine de Lyon sensibilise régulièrement les habitants au comportement citoyen à adopter, qui consiste ici, à utiliser les corbeilles à papier, là, à apprendre aux chiens l'utilité des caniveaux… « *Autant de petits gestes qui sont des garanties pour notre avenir et celui de notre planète* », conclut Pascal Coggio.

Proximité

Visites de quartier

Les visites de quartier permettent aux Brondillants de faire part de leurs préoccupations à l'équipe municipale. Les derniers secteurs visités ont été Lorraine/République (propreté aux abords du marché, nuisances sonores, circulation automobile), Roses/Jaurès/Progrès (alignement des immeubles sur l'avenue Franklin-Roosevelt, stationnements abusifs, vitesse excessive, élagage…) et les Essarts (projet de destruction de l'autopont Mermoz-Pinel, problèmes de stationnement, travaux de rénovation de la Maison de quartier…). Après la résidence des Bayettières le **27 janvier**, les prochaines visites concerneront les secteurs rue de la Paix/rue des Essarts **le 15 février** et avenue Franklin-Roosevelt/boulevard Pinel **le 17 février.**

Propreté

Les agents municipaux aussi !

La Ville de Bron mène, d'une part, une action bien spécifique de nettoiement sur les terrains communaux, et, d'autre part, déploie des actions en concertation avec la Communauté urbaine de Lyon sur les terrains communautaires. Les services de la Ville concernés comprennent l'équipe des "Espaces verts et environnement", qui maintient propres les espaces verts et les zones adjacentes, et par ailleurs, le service "Proximité", qui s'occupe notamment des dépôts sauvages et du nettoiement des abords d'équipements publics. En cas de chutes de neige, les agents municipaux se chargent du déneigement et du salage devant les bâtiments publics et les écoles.

PRATIQUE

Renseignements sur le nettoiement à Bron

Service de la propreté de la Communauté urbaine de Lyon :

> 04 72 90 04 20.

> site internet : propreté@grandlyon.org

Centre de loisirs

Inscriptions pour les centres de loisirs des vacances de février (3-6 ans et 6-12 ans) auprès de l'accueil du Petit et du Grand Taillis et au Pôle Petite Enfance.
Une sortie familiale aux Plans d'Hotonnes aura lieu le **samedi 18 février**. Le départ à 8 h 30 (retour vers 18 h 30). Pour les personnes désirant faire du ski de piste, du ski de fond ou de la luge, la location et le forfait sont à leur charge.

Centres sociaux du Grand Taillis (20, rue Villard, 04 78 26 72 63) et du Petit Taillis (7, rue Paul-Pic, 04 78 26 88 53).

LESSIVAS-PAGÈRE-GENAS

MJC stages…

Deux stages de danse orientale sont organisés du **20 au 24 février**, un pour les 6-9 ans et l'autre pour les 10-14 ans. Stages de théâtre pour les enfants : "Invitation à l'aventure artistique" pour les 5-6 ans du **20 au 24 février** de **10 à 11 h 30**. "Improvisation et invention personnelle" pour les 8-12 ans du **20 au 24 février de 14 à 17 heures**. "De l'improvisation à la découverte du texte" pour les 14-18 ans du **27 février au 3 mars de 10 à 17 heures.**
Des stages d'aéromodélisme seront animés par Patrice Garelli, champion de France 2005, du **20 au 24 février et du 27 février au 3 mars**. Ils s'adressent aux enfants à partir de 9 ans.

Renseignements et inscriptions : MJC Louis-Aragon, place Gaillard-Romanet, 04 78 26 87 25

GENÊTS

À table !

Un repas réunissant les retraités aura lieu le **lundi 6 février à partir de 12 heures**. Inscriptions le plus tôt possible.

Maison de quartier des Genêts, 10 rue Jacques-Daligand, 04 78 54 26 15

ESSARTS

Sortie à la neige

Une sortie "neige", organisée dans le cadre du centre de loisirs, aura lieu le **jeudi 23 février** à Méaudre.

Renseignements et inscriptions : Maison de quartier des Essarts, 21 rue du Parc, 04 78 74 25 37.

Insecte

Le capricorne se "dé-chêne" !



À la fin de l'automne 2005, vous avez peut-être été interloqué par la coupe de certains chênes du bois des Essarts. La raison s'appelle le Capricorne du chêne ou Cérambyx cerdo. Un insecte protégé que nous vous proposons de découvrir.

C'est au bois des Essarts qu'une dizaine de chênes a dû être abattue en fin d'année dernière. Le fautif, un insecte plutôt rare dans la région, le Capricorne. « *Parmi les arbres touchés, deux regroupaient un grand nombre de sujets* », précise Pascal Goubier, directeur du Parc de Parilly. Ce coléoptère spectaculaire est l'un des plus grands de nos régions tempérées. C'est aussi l'ennemi avéré du grand arbre, hautement symbolique, qu'est le chêne. « *Il s'attaque aux arbres jeunes ou âgés avec une préférence pour les chênes rouges d'Amérique. Sa particularité est qu'il s'en prend aux parties vivantes des arbres* », explique Jean Brun, chargé de projet au Parc de Parilly. La détection de sa présence est réservée à un œil avisé. Des écoulements de sciures le long du tronc, quelques trous de sorties difficiles à déceler, ne sont que les avertissements d'attaques plus sévères. « *L'arbre est miné par l'intérieur. La création d'ouvertures dans l'épiderme et dans le bois provoque une circulation d'air et d'humidité favorisant le développement de micro-organismes et de champignons* ». La résistance de l'arbre diminue. « *Dans un arbre déjà troué, il peut y avoir un nombre important de larves. Ceux que nous avons abattus abritaient jusqu'à une dizaine d'adultes. Si le nombre de larves est limité, l'arbre peut éventuellement s'en remettre. Dans le cas d'attaques successives, le chêne devient de plus en plus faible* », commente Jean Brun.

PÉDAGOGIQUE !

>> L'insecte découvert par le personnel du Parc de Parilly fait les beaux jours des activités pédagogiques mises en place par le pôle animation et culture du Parc. Jean Brun, chargé de projet, fait découvrir la vie, le milieu et le pourquoi de la protection de l'insecte aux jeunes participants du programme pédagogique. « *La sensibilisation des scolaires à l'environnement et à des thèmes comme le boisement, la gestion du parc ou la prise en compte des éco-systèmes est essentielle* ». Ces activités pédagogiques consistent à organiser des visites sur site, avec des explications concrètes et des rencontres beaucoup plus théoriques au sein des établissements. « *Les écoles primaires et les secondaires, notamment de Bron, sont très intéressés dès qu'on les sollicite sur les questions environnementales. De plus, nous travaillons sur des programmes annuels* ».

Rare, il est protégé

C'est surtout la larve qui est nocive. Atteignant jusqu'à 8 centimètres, elle creuse des galeries à la mesure de sa taille pour se nourrir. Très rare, le Capricorne est un insecte pacifique qui ne s'attaque pas aux charpentes, et qu'il ne faut pas confondre avec les termites. Certaines régions, réellement infestées, peuvent faire l'objet de traitements par dérogation spéciale. Ce n'est pas le cas dans le bois des Essarts. Tout d'abord parce que le statut d'insecte protégé rend tout traitement de ce xylophage hors la loi, ensuite, comme l'explique Jean Brun « *parce que, ce ne sont que des abattages de sécurité. D'un point de vue écologique, nous aurions tout à y gagner à laisser l'arbre coupé sur le site. Le risque d'exporter l'insecte est très faible puisqu'une fois à l'air libre, sa durée de vie est très limitée. Il s'agit donc seulement de sécuriser les zones en enlevant les arbres dangereux* ».



En moyenne 6 cm hors antennes, il appartient aux 230 espèces de la famille des longicornes. Protégé, il se raréfie dans certaines régions. Il apparaît début juin et est un crépusculaire apte au vol (avec difficultés). Une fois adulte, sa vie est courte (entre 1 et 2 mois) et animée du seul désir de reproduction. Il se nourrit alors des plaies et de la sève des arbres et peut-être observé le long des troncs. Enfin, le Capricorne est capable d'émettre une sorte de couinement. Tendez l'oreille !

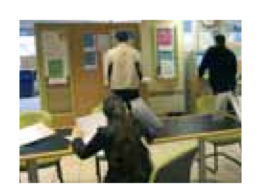


© : GOUBIER

EMPLOI : COMMENT S'Y RETROUVER ?

3 000
c'est environ le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de Bron





198 000
c'est le nombre de demandeurs d'emploi au 3e trimestre 2005 en Rhône-Alpes

-7,1 %
c'est la baisse du chômage en Rhône-Alpes entre fin 2004 et fin 2005

Le chômage semble reculer de manière continue depuis plusieurs mois, alors que parallèlement la précarité progresse pour beaucoup de salariés, ce qui suscite actuellement de grands débats. Bron Magazine consacre son dossier à l'emploi. Quels sont les secteurs qui embauchent, et où se situent, aujourd'hui, les opportunités ? Quelles sont les mesures qui font de l'emploi la priorité numéro un de la Région Rhône-Alpes ? Nouveaux contrats, nouvelles mesures, comment s'y retrouver ? Ce dossier analyse la situation actuelle et présente les adresses et les structures brondillantes utiles à une bonne orientation dans la recherche d'un travail.



EMPLOI
Les métiers qui embauchent

Beaucoup d'entreprises françaises, suite à une croissance un peu terne en 2005, ont revu leurs projets d'embauche à la baisse, et en particulier les grandes entreprises de plus de 250 salariés. Malgré cela, il existe toujours des métiers et des secteurs pour lesquels les entreprises ont toutes les peines du monde à recruter.

Le recrutement est particulièrement important dans ce que l'on appelle les fonctions transversales (agent d'entretien, agent de sécurité...). Le marché de la sécurité se porte bien avec des prévisions faisant état de 50 000 créations de postes dans ce secteur d'ici 2010. Les fonctions administratives (secrétaires...) et certains métiers des services aux particuliers (serveurs, cuisiniers, animateurs socioculturels...) manquent de personnels. La demande est également soutenue dans le domaine de la vente où l'on recherche des commerciaux, des représentants, des caissiers. Avec le bâtiment, l'hôtellerie-restauration est le secteur qui souffre en permanence de pénurie de personnel. Les professions de la route font partie des emplois jugés difficiles à pourvoir par les employeurs. Ainsi, le transport routier de marchandises et de voyageurs présente des besoins permanents. Au total, >>>

INTERVIEW
Jean-Jack Queyranne
> Président de la Région Rhône-Alpes



EMPLOI
Les priorités de la Régio

La région Rhône-Alpes est animée par une volonté de diriger des actions concrètes afin de permettre aux Rhônalpins un accès à l'emploi et à la qualification. Emploi, formation ou compétitivité, le président de la Région, Jean-Jack Queyranne, a accordé un entretien à Bron Magazine sur ces thèmes.

Bron Magazine : Emploi, priorité numéro un de la Région, en quoi cela consiste-t-il ?
Jean-Jack Queyranne : *L'emploi est une préoccupation forte pour les Rhônalpins. Le chômage, l'exclusion, la précarité sont des réalités présentes pour beaucoup. L'adoption d'un Plan Régional pour l'Emploi est une première, qui fait suite à une concertation avec les organisations patronales et syndicales. Il ne constitue pas une solution générale. Il n'a pas non plus l'ambition de régler tous les problèmes, mais simplement d'apporter une contribution positive grâce à 22 mesures. La Région peut apporter un plus en matière d'emploi et éviter la précarisation en investissant sur le développement des compétences.*

BM : Quelles sont les grandes lignes de ce plan pour l'emploi ?
JJQ : *La formation, l'apprentissage, le soutien de l'activité économique et de l'innovation sont ses axes majeurs. Il s'agit d'entreprendre des actions pour l'emploi durable et la sécurisation des parcours professionnels. En 2005, 1 500 contrats d'aide au retour à l'emploi durable ont été signés avec le secteur privé. Ce contrat permet d'avoir des formules « sur mesure » tenant compte des spécificités de chaque secteur professionnel. C'est du concret puisqu'il s'agit de rapprocher l'offre de ceux qui sont en recherche d'emplois. La Région finance les actions de formation et d'accompagnement sous forme de tutorat. Elle soutient les entreprises qui s'engagent à créer des emplois stables. Pour 2006, nous envisageons de doubler le nombre de contrats dans des secteurs aussi divers que la mécanique, l'horticulture, les services, les transports, le bâtiment et les travaux publics.*

BM : Quelle est la place de l'apprentissage ?
JJQ : *Rhône-Alpes totalise 35 000 apprentis. L'objectif est de passer à 50 000 d'ici 2010, car l'apprentissage constitue une formation de qualité, enrichissante et valorisante. Il faut répondre à la demande croissante, et non satisfaite de certains métiers. C'est dans ce but que la Région soutient les formations par alternance et l'apprentissage, notamment au travers de contrats d'objectifs associant les branches professionnelles et les entreprises.*





QUAND LE BÂTIMENT VA ...

Chaque année en France, 30 000 nouveaux recrutements, dont 7 000 jeunes sont nécessaires dans le secteur du BTP alors que 4 000 seulement sont issus des écoles de formation.
En Rhône-Alpes, 600 jeunes sortent chaque année des centres de formation pour des besoins évalués à 1 300 postes. Les départs à la retraite, la technicité croissante des chantiers aggravent encore la situation.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les titulaires de minima sociaux, ainsi que les moins de 25 ans qui décident de choisir un emploi dans un secteur en difficulté de recrutement (BTP, Travaux publics, restauration...) recevront jusqu'au 31 décembre 2007 une prime de 1 000 €.

n

BM : Comment maintenir la compétitivité des entreprises régionales ?

JJQ : *Les entreprises qui se développent privilégient deux axes, l'innovation et l'internationalisation de leurs activités pour être sur des marchés qui présentent des relais de croissance.*
Les pôles de compétitivité participent à cette dynamique et la Région apportera son concours. L'industrie en Rhône-Alpes présente une grande diversité, ce qui est un facteur de stabilité pour l'économie régionale. Il faut toutefois anticiper les évolutions et s'y préparer. Pour cela, nous privilégions les dépenses d'avenir : la formation et la recherche.

BM : Quelle est la politique de la Région vis-à-vis de la création d'entreprise ?

JJQ : *Rhône-Alpes est particulièrement dynamique avec plus de 20 000 créations en 2005. Ces créations s'opèrent dans des secteurs et avec des créateurs au profil très variés. Elles participent à la revitalisation du tissu économique, en particulier dans les communes rurales. La Région soutient ces initiatives et a revu l'ensemble des mesures d'accompagnement pour présenter des solutions adaptées. Il s'agit, par exemple, de favoriser l'accès au crédit pour les plus démunis, de mettre en place des outils de financement de proximité, des fonds de garantie pour encourager les banques à intervenir sur certaines transmissions d'entreprises, d'encourager l'économie sociale et solidaire ou encore d'accompagner le cadre de créations d'entreprises à haut niveau.*

Plus de renseignements sur : www.cr-rhone-alpes.fr ou Tél. : 04 72 59 40 00



Parcours sécurisé

Sécurise'RA incite les entreprises à s'engager dans des actions de gestion prévisionnelle des ressources humaines. Les objectifs sont clairs, lutter contre les discriminations à l'embauche, gérer les âges, faire reculer les emplois précaires et donner l'accès à des programmes de formation suite à des licenciements.

>>> les estimations font état de 30 000 emplois nécessaires dans ce secteur du fait des départs en retraite notamment. Le secteur bancaire et le monde de l'assurance commencent à ressentir également le poids du papy-boom. Les nombreux départs en retraite vont créer des besoins de recrutement annuels de l'ordre de 10 000 emplois par an. C'est un cas de figure qui concerne aussi la fonction publique où la hausse des recrutements de 20 % en 2005 devrait se poursuivre.

Des besoins structurels

Les difficultés de recrutement concernent de façon structurelle la majorité des métiers du BTP et du domaine sanitaire et social (infirmiers, aides-soignants). Le métier de maçon, comme celui de plâtrier, de charpentier et autres ouvriers qualifiés du gros œuvre, sont très recherchés. C'est en fait tout le secteur du bâtiment qui souffre de difficultés de recrutement. En 2005, l'ANPE a ainsi enregistré une augmentation de 10 % des offres. Les conditions de travail difficiles sont souvent un frein, mais les entreprises conscientes des difficultés, tentent d'améliorer la lutte contre la précarité et le travail illégal, ainsi que le renforcement de l'hygiène et de la sécurité. Le secteur hospitalier, privé et public, peine également à recruter. Il manquerait actuellement près de 20 000 infirmiers. Des besoins similaires concernent les sages-femmes et les 360 000 aides soignant de France. 10 000 postes d'aides soignant sont disponibles chaque année. Le vieillissement de la population ouvre des perspectives immenses pour les professions telles qu'employés de maison, assistantes, aides ménagère, auxiliaires de vie. En plein développement, ces emplois de service à la personne se professionnalisent de plus en plus. Ce secteur se place désormais comme étant le second en terme de besoins de recrutement. Le plan de cohésion sociale y prévoit d'ailleurs 500 000 créations d'emplois dans les trois prochaines années.

CONTRATS
Mode d'emploi

On parle beaucoup en ce moment des nouveaux contrats de travail issus du "plan d'urgence pour l'emploi" engagé par le gouvernement. Certains d'entre eux facilitent les procédures de licenciement durant les deux premières années et suscitent de vives réactions au niveau national. Au-delà du débat, Bron Magazine tente de vous aider à y voir plus clair.

Le Contrat Première Embauche (CPE)*

Il s'adresserait aux moins de 26 ans. Les entreprises du secteur marchand de plus de 20 salariés pourraient utiliser ce contrat dans le cas d'une embauche concernant un jeune, pour son premier contrat à durée indéterminée. Comme pour le CNE, il s'accompagnerait d'une période dite de "consolidation" de deux ans pendant laquelle, l'employeur pourrait, sans motif, remercier le salarié. Après quatre mois de CPE, le salarié s'ouvrirait le droit à une allocation chômage de deux mois.

Le CDD senior*

Il prévoirait, pour les plus de 57 ans, de cumuler emploi et retraite. Actuellement, pas plus de 37% des seniors ont une activité. Le CDD senior s'appliquerait sur une période de 18 mois, renouvelable une fois.

***Ces deux contrats, encore en discussion, font actuellement l'objet d'un débat national.**

Le Contrat Nouvelle Embauche (CNE)

Possible depuis le mois d'août, il s'adresse aux entreprises du secteur marchand de 20 salariés maxi. C'est un CDI soumis à des modalités particulières de rupture pendant ses deux premières années. Les CNE respectent les modalités de n'importe quel contrat de travail. Mais ce qui change, c'est que l'employé ne bénéficie pas des mesures habituelles concernant la démission et le licenciement même si quelques garanties s'appliquent (préavis, indemnités…).

Le Contrat d'Avenir (CA)

Il s'adresse aux allocataires du RMI ou aux bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) et de l'allocation de parent isolé (API) depuis au moins six mois. Le CA est destiné à favoriser le retour à l'emploi progressif. C'est un CDD de deux ans, à temps partiel, qui associe des actions de formation et d'accompagnement. Les bénéficiaires continuent de percevoir une partie de leur allocation et l'employeur (association, collectivités territoriales et entreprises publiques) une aide forfaitaire.

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)

Le CAE s'adresse aux personnes sans emploi qui rencontrent des difficultés sociales et d'insertion professionnelle. C'est un CDD de six mois minimum, jusqu'à 24 mois, renouvelable deux fois. Les employeurs (association, collectivités territoriales et entreprises publiques) bénéficient d'aides substantielles de l'État. La durée du travail ne peut être inférieure à 20 heures hebdomadaires.

Le service civil volontaire

Le service civil volontaire doit permettre aux jeunes en difficulté d'intégrer différents corps de métier du service public (défense, police, environnement, santé, culture ou secteur associatif). Ce dispositif associe accompagnement et formation. Il repose sur la base du volontariat et sur certains dispositifs déjà en place (par exemple "Défense deuxième chance" sous la responsabilité du ministère de la Défense).

Quelques adresses utiles à Bron ?

Emploi, formation, insertion, il existe plusieurs structures à Bron qui peuvent apporter une aide précieuse dans la recherche d'un emploi. Présentation.

RÉUSSIR L'INSERTION À BRON (R.I.B)
Développer et mettre en œuvre, pour des personnes rencontrant des difficultés, des actions facilitant leur accès à la formation, à l'emploi, à la citoyenneté. Accompagnement dans un parcours d'accès à l'emploi par des "rendez-vous conseil". Aide individualisée à la recherche d'emploi. Développement d'un réseau d'entreprise, d'actions novatrices pour favoriser l'expression et lutter contre l'illettrisme, d'actions de lutte contre l'exclusion. Animation d'un réseau de médiateur.
Tél. : 04 72 15 04 10 ou *rib@wanadoo.fr*

MISSION LOCALE BRON-DÉCINES-MEYZIEU
Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Structure d'accueil et relais d'information elle oriente et conseille les jeunes dans leur vie quotidienne
Tél. : 04 72 05 35 70 ou *ml.bdm@wanadoo.fr*

L'ASSOCIATION LYONNAISE DE PROMOTION DE L'ÉDUCATION SOCIALE (A.L.P.E.S)
Promotion sociale et professionnelle d'une population défavorisée, par des actions éducatives et socio-culturelles, notamment alphabétisation, préformation, insertion professionnelle. Actions sur Bron : alphabétisation, cours de français, langue étrangère.
Tél. : 04 72 41 64 34 ou *alpes@alpes-formation.com*

CULTURE ÉDUCATION FORMATION INDIVIDUALISÉE (C.E.F.I)
Mettre en valeur et cultiver le patrimoine culturel, le potentiel intellectuel et la capacité professionnelle de la personne. Formation, éducation permanente, atelier pédagogique personnalisé, centre de formation et d'insertion, prioritairement auprès d'un public peu qualifié.
Tél. : 04 72 37 48 97 ou *ccefi@wanadoo.fr*



MSD
Services de proximité

L'association intermédiaire Multi-Services Développement (MSD) œuvre depuis 1988 pour des publics en difficulté d'accès face à l'emploi.

L'association Multi-Services Développement (MSD) est une passerelle qui permet de se maintenir dans une certaine dynamique avec le monde du travail en étant actif. En fonction du profil de la personne, MSD établit avec elle un parcours d'insertion. L'employé acquiert, au fur et à mesure, de l'expérience. Car c'est bien là la plus-value de l'association, l'accompagnement et l'orientation par des référents de parcours. MSD se positionne, en effet, sur des métiers en tension où la demande est de plus en plus importante. Cela concerne les emplois de proximité qui apportent une réponse aux besoins en personnel des associations, des entreprises ou des collectivités. Des missions de travail sont pro posées aux demandeurs d'emploi. L'association s'occupe du recrutement, du suivi, en passant par l'évaluation et la formation. Les personnes proposées doivent être très vite opérationnelles sur des emplois de manutention, d'entretien ou dans la restauration.

Ménage, repassage, jardinage…

Le second domaine d'intervention concerne les emplois familiaux, autrement dit les services au domicile des particuliers (ménage, repassage, jardinage, aide aux personnes âgées…). Le particulier fixe le temps de travail et valide en fin de mois un relevé d'heures. MSD est l'employeur qui suit le personnel en place ainsi que la partie administrative. Enfin, l'association propose des chantiers à destination de jeunes et d'adultes en manque de qualification. Ces contrats de durée variable (de 6 à 12 mois) sont un bon moyen de mobilisation sur un objectif social ou professionnel. La Ville de Bron a, par exemple, eu recours à MSD dans le cadre de la biennale du Fort de Bron ou de la Fête du livre. Depuis septembre, Multi-Services Développement possède une antenne au sein du centre social du Petit Taillis. Des permanences ont lieu le mercredi matin et le jeudi matin uniquement sur rendez-vous. Les conditions sont simples : être majeur, inscrit en tant que demandeur d'emploi ou être en recherche de voie et surtout avoir envie de travailler.

Renseignements
04 72 93 39 12 ou
msd.69@wanadoo.fr



Bachir,

En poste au restaurant universitaire de Lyon 2

« Je travaille avec MSD depuis presque 3 ans. Au départ sur des petites missions de jardinage et de manutention. Depuis la fin 2003 j'ai un poste au restaurant universitaire. Je n'avais pas d'expérience dans la restauration avant cela. J'ai été formé et j'ai découvert le travail collectif ».

PLAN D'URGENCE

Exonération des charges patronales sur une période de trois ans, pour toute embauche à durée indéterminée (CDI, CNE ou CPE) d'un jeune au chômage depuis plus de six mois.
Les sociétés de plus de 250 salariés se voient fixer des objectifs quantifiés de jeunes en alternance sous peine de subir un alourdissement de la taxe d'apprentissage.
Le gouvernement doit préparer une charte des stages rendant une indemnité obligatoire pour tous les stages de plus de trois mois.

LA VILLE DE BRON… et l'insertion

De manière générale, tout en maintenant ses effectifs, la Ville de Bron intègre de nouvelles missions, en veillant à ne pas augmenter les charges de personnel. C'est ainsi qu'elle apporte son soutien, depuis longtemps, aux dispositifs d'aide au retour à l'emploi. Cet appui passe, notamment, par la signature de contrats d'accompagnements, ou de contrats d'avenir (36 postes ont été créés en CAE ou en CA). L'apprentissage est également une priorité de la mairie (12 contrats d'apprentissage), tout comme l'accueil régulier de nombreux stagiaires (une centaine par an). Enfin, la Ville est à l'initiative de la journée "Jobs vacances" (lire page 18) dont la volonté est de favoriser les rencontres entre les jeunes en recherche d'emploi, les entreprises et les structures locales pour l'emploi, le tout en un même lieu et sur une seule journée.

CENTRE DÉPARTEMENTAL D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION DES FEMMES ET DES FAMILLES (C.I.F. DU RHÔNE)
Informer le public et notamment les femmes dans le domaine juridique et social sur l'emploi et la formation. Accompagnement des femmes vers l'emploi.
Tél.: 04 78 39 32 25
www.infofemmes.com



INTERVIEW

Myriam Cholvy

> Directrice Agence ANPE de Bron



Bron Magazine : Qu'est-ce que la mensualisation ?
Myriam Cholvy : *Avant, les demandeurs d'emploi étaient reçus par un conseiller une fois tous les six mois. Désormais, l'ANPE fixe, avec le demandeur d'emploi, un premier rendez-vous à plusieurs à l'issue duquel, un conseiller est choisi pour chacun. Il voit le demandeur d'emploi à partir du quatrième mois et cela, une fois par mois. Ce n'est pas forcément un entretien à l'agence, nous faisons preuve d'adaptabilité. Des personnes sont complètement autonomes et d'autres nécessitent un suivi régulier. Mais l'objectif est de voir régulièrement la personne.*

BM : Quels sont les changements ?
MC : *La grande avancée est la personnalisation de la relation. On lève le sentiment d'anonymat et surtout on facilite le contact, et donc le suivi du demandeur d'emploi par un conseiller attitré. C'est une mise en accord sur un parcours professionnel. Les abus des personnes qui jouent avec le système seront plus facilement identifiables. C'est aussi l'organisation des agences, toutes construites sur le même modèle, qui est bouleversée.*

BM : Quelle est la place des ateliers de travail ?
MC : *Nous allons les poursuivre. Ils croisent dynamique collective et travail de recherche individuel. Il y a un réel besoin d'accompagnement. J'espère pouvoir relancer très vite le club des jeunes chercheurs qui permet à un groupe, aidé d'un conseiller de prospecter ensembles. La capitalisation est essentielle.*



DEUX PÔLES EMPLOI-INSERTION DANS LES QUARTIERS

Pour trouver des conseils sur le CV, la rédaction d'une lettre de motivation ou la recherche d'offres.

-33, avenue Pierre-Brossolette. Permanences le lundi de 14 à 16 heures, mardi 9 h 30 à 11 h 30 et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30. Tél. : 04 72 37 71 54.

-14, rue Émile-Bender. Permanences le mardi de 14 à 16 heures, mercredi de 14 à 16 heures et vendredi de 9 à 11 heures. Tél. : 04 72 37 78 44.



SITES INTERNET :

www.anpe.fr
www.apec.fr
www.monster.fr
www.keljob.fr
www.jobtel.com
www.régionsjob.com
www.cadremploi.com
www.cadreonline.fr
www.parcours-emploi.com
www.lagazettedes-communes.com
...



Job

Du "taf" pour les vacances

La 4e édition de la journée d'information "Jobs vacances" se déroulera le **mercredi 22 mars de 10 à 17 heures** à la Maison des sociétés, salle Vincent Lloret (entrée libre). L'occasion pour les jeunes Brondillants de débusquer un job pour leurs prochaines vacances. Cette journée de rencontres entre employeurs, structures œuvrant pour l'emploi et jeunes de 18-25 ans est organisée par la Ville de Bron, en partenariat avec la Mission locale, l'ANPE et les structures de quartier. Comme chaque année, des grandes enseignes commerciales locales tiendront un stand et répondront aux interrogations de candidats qui auront la possibilité de déposer leur CV et peut-être même d'obtenir directement des entretiens d'embauche sur place.

Pratique

Où trouver des offres ?

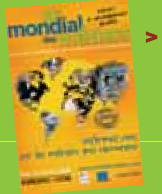
Il existe différentes façons de trouver des offres d'emploi. On peut se rendre à l'ANPE locale pour y consulter les annonces, parcourir la presse ou visiter les sites internet qui deviennent de plus en plus incontournables. Une offre d'emploi sur quatre est disponible sur le web. L'atout pour les candidats tient en deux points essentiels, rapidité et fiabilité. Il faut cependant savoir que tous les postes à pourvoir ne sont pas forcément publiés. C'est le cas lorsque les entreprises recrutent en direct, lors de salons par exemple. C'est le cas aussi lorsqu'une entreprise recrute mais qu'elle n'a pas encore publié d'offre. Il est alors souvent possible de la débusquer dans des clubs de recherche avec un petit temps d'avance. Enfin, n'oubliez pas que l'entourage et les réseaux professionnels sont très précieux dans la recherche d'emploi.







> Adresses utiles :
- **ANPE 240, avenue Général-de-Gaulle Tél. : 04 72 37 01 59**
- **Maison de l'emploi : 11, avenue Jean-Jaurès à Décines. Tél. : 04 72 93 39 00**



> Rendez-vous : 10e salon des métiers du 9 au 12 février à Eurexpo : les 9 et 10 février de 9 à 17 heures et les 11 et 12 février de 9 à 18 heures. Entrée gratuite le vendredi, samedi et dimanche pour les demandeurs d'emploi. Tél. : 04 72 59 44 66 ou www.mondial-metiers.com



Daniel Durand
L'homme qui murmure à l'oreille…

Depuis sa retraite, l'ancien boucher brondillant Daniel Durand apprécie sa nouvelle vie, sans challenge, dans laquelle il réserve une grande place à sa passion, les chevaux de trait.

Sa passion pour les chevaux remonte à son enfance ; la réalisation de son rêve à moins de cinq ans. À la fin de la seconde Guerre mondiale, Daniel Durand, alors âgé de 5 ans, a découvert le cheval, alors que son père, originaire de la campagne, l'emmenait voir un de ses cousins dans l'Isère… *« J'ai tout de suite aimé monter à cheval »*, se souvient-il. Et puis il y a eu la vie professionnelle. Daniel Durand a notamment exercé comme boucher à Bron, Vénissieux et Lyon. *« C'est seulement à la retraite, en 2001, que j'ai pu réaliser mon rêve, celui de m'occuper des chevaux de trait »*, dit-il. Il a alors acheté une jument, Jacinthe, puis une deuxième, Cassy, qui n'a pas tardé à mettre au monde un poulain, Bigoudi, destiné aux abattoirs car il souffrait d'un problème aux intestins. *« Je l'ai sauvé, raconte l'ancien boucher. L'opération a duré six heures »*. Bigoudi devrait vivre des jours heureux à Bron, puisque grâce à Daniel, un bout de terrain attend l'équidé, du côté des Sept Chemins. Par ailleurs, début 2005, le Brondillant a créé une association, "L'attelage du parc", qui propose des balades en calèche. *« Ce que j'aime,* dévoile le passionné, *c'est le regard des familles, et en particulier des enfants, quand ils côtoient les chevaux »*. L'an dernier Daniel Durand a organisé, pour ses collègues bouchers, une promenade en calèche dans les rues de Bron. Plus récemment, avec l'une de ses quatre calèches, il a fait le Père Noël à Saint-Fons ! *« Je ne fais pas commerce, je me fixe seulement comme objectif d'être heureux,* explique simplement le retraité. *Ça veut dire pour moi être près de mes chevaux »*. Il s'occupe avec tendresse de ses deux juments et espère bientôt mettre son poulain à l'éducation… *« J'irai le voir tous les jours,* s'impatiente-t-il, *je lui apprendrai les choses à ma manière, en lui donnant de l'affection »*.

AU COIN DE LA RUE
Doyen Jean-Lépine



La rue du doyen Jean-Lépine, qui part du boulevard Pinel et rejoint le boulevard Laurent-Bonnevay, autrefois "boulevard de ceinture", en passant devant "neuro" et "cardio", s'appelait la rue de la Ferrandière. C'était un chemin de terre qui longeait ce qu'on appelait "le mur des fous" *(l'hôpital psychiatrique du Vinatier, ndlr)*. De l'autre côté du mur, il y avait une fosse puis une butte. Les enfants du quartier des Genêts y passaient pour aller à l'école Condorcet à pied. Le boulevard nous coupait de Bron. On y croisait le Père Brison et son troupeau de vaches qui allaient paître vers le boulevard de ceinture et dans les champs vers le lycée de l'automobile.

Josette Ongaro

RACONTEZ-NOUS

La rédaction de Bron Magazine vous propose
une chronique historique sur les rues de votre ville.
Faites-nous parvenir vos écrits à :
BRON MAGAZINE
158, avenue Franklin-Roosevelt
Tél. : 04 72 36 13 49
bron.magazine@ville-bron.fr

Antoine Duranton
Le jeune homme aux doigts d'argent !



C'est l'histoire d'un enfant qui réfléchit et parle aussi bien qu'un adulte. Quand il s'installe pour jouer de l'accordéon, chez lui ou avec son professeur de l'Amicale Laïque, Antoine Duranton plonge avec bonheur dans l'univers de la musique.

« J'avais 7 ans quand j'ai touché mon premier accordéon. À l'Amicale Laïque de Bron, seulement des grands en jouaient. J'ai eu envie de me lancer ». Antoine Duranton, qui a aujourd'hui dix ans, est d'un naturel déterminé. Les résultats sont au rendez-vous. Il a en effet participé à la Coupe d'Europe à l'automne 2005 à Figeac et a obtenu le premier prix "grande distinction" dans sa catégorie. *« C'était impressionnant,* se souvient-il, *je ne connaissais personne. J'avais les mains humides... Mais je n'avais pas envie de perdre ! Et puis, je ne voulais pas avoir fait ce long déplacement pour rien... »*. Antoine se concentre. Il s'assoit, ouvre son accordéon et déplace ses doigts sur l'instrument à vive allure. Les notes s'envolent. "Vive le vent", "Première marche"... *« Je joue aussi des airs moins connus, comme "Bruno" »*, tient-il à préciser. *« Mais j'ai encore des progrès à faire. J'utilise moins de vingt touches ! »*. Ses parents partagent son enthousiasme. Ils ont récemment eu la chance d'assister au concert de Noël maison donné par leurs deux fils, l'un à la guitare, l'autre à l'accordéon ! Les camarades d'Antoine à l'école La Garenne ne sont pas en reste. Un jour, il leur a montré son instrument. *« Ils étaient étonnés. Il n'y a pas beaucoup d'enfants qui jouent de l'accordéon ! »*. Et plus tard, devenir un grand accordéoniste fait-il partie de ses projets ? *« Non, je vais continuer d'apprendre à jouer, mais je ne vais pas en faire mon métier. J'ai une autre passion, l'Histoire, surtout la Grèce antique ! Ça me plairait de devenir historien »*. C'est tout le bien qu'on lui souhaite. Et comme Antoine ne fait pas les choses à moitié, il oriente déjà ses lectures dans ce sens...

Camille Cornand
La synthèse du savoir



Camille Cornand, jeune Brondillante, a reçu en novembre le prix de thèse de l'Association française de science économique (AFSE). Cette récompense prestigieuse salue chaque année la meilleure thèse de France en économie. C'est la première fois qu'un docteur en économie lyonnais reçoit ce titre. Portrait.

« Camille est une jeune femme déterminée, une battante. Depuis toujours, elle veut faire quelque chose » témoigne son père. De la détermination, cette fille d'enseignants de 28 ans en a fait preuve tout au long de son cursus : bac S avec mention bien, classe préparatoire de maths et de sciences sociales avant de gagner les bancs de l'Université Lyon 2 à Bron et de réussir son diplôme d'études approfondies (DEA) en monnaie, finance et économie internationale à la première place avec une mention très bien. *« Ce classement était essentiel pour bénéficier d'aides en doctorat »*, se souvient le papa. De nombreuses bourses lui sont alors attribuées. Pourquoi choisir une discipline austère pour le commun des mortels ? Camille avoue avoir mis du temps à se décider. *« À l'école, j'aimais à peu près tout, mais j'avais une préférence pour les sciences sociales. L'économie m'a attirée parce qu'elle concerne des questions d'actualité et de société »*.

Munich, puis Londres

En 2002, elle commence à vivre à l'étranger et quitte Bron pour Munich puis pour Londres où elle vit et travaille depuis juillet en tant qu'attachée de recherche. Son prix semble lui ouvrir des portes vers son objectif, être chercheur au CNRS et professeur d'université. Mais les places sont chères, et les postes ne sont pas monnaie courante. Elle multiplie les publications dans la presse économique, notamment américaine, et voyage au gré des colloques et des conférences. *« Je visite les villes où mes recherches m'emmènent, mais Bron reste mon chez moi. J'y faisais du piano, de la poterie et de l'escalade à la MJC. Je garde un excellent souvenir de la Fête de la musique, des jeux de Bron et des carnavals, et l'image d'une ville vivante et accueillante »*, se rappelle-t-elle. Des loisirs que son travail sur la compréhension des crises économiques ne lui laisse plus guère le temps d'avoir.



DÉFILÉ

"Lumières" sur la Biennale

À l'occasion de la prochaine Biennale de la danse, le 17 septembre prochain à Lyon, Bron Magazine a rencontré Mourad Merzouki, de la compagnie Käfig, directeur artistique du cortège brondillant.



Bron Magazine : Quel est le projet artistique pour Bron ?

Mourad Merzouki : *Lors de la Biennale de la danse, qui a pour thème général "Le monde des villes, les villes du monde", le cortège brondillant sera placé sous le signe des "lumières de la ville". Nous avons proposé cette référence au film de Charlie Chaplin car ce qu'il fait dans ce film, et dans son œuvre en général, dépasse les frontières. Le riche, le vagabond, le gendarme, la belle… sont des personnages emblématiques et universels ! Chaplin montre la dureté et la solitude qu'on retrouve dans toutes les métropoles du monde, tout en sachant trouver le rythme de la ville et donner une lecture légère et décalée.*

À quoi ressembleront les lumières du cortège de Bron ?

M. M. : *Je travaille sur le contraste. Il y a, d'une part, le noir et blanc rattaché aux films de Chaplin, et d'autre part, les couleurs qui caractérisent la Biennale de la danse ! Le cortège sera peut-être assez sobre au départ, et puis, nous pourrions amener de la couleur à un moment particulier… Ce qui est sûr, nous ne serons pas tristes !*

…Et la musique, et la danse ?

M. M. : *La musique sera à la fois pré-enregistrée et en "live", avec des musiciens intégrés au cortège. Son style rappellera l'univers poétique de Chaplin et donnera envie de danser ! La chorégraphie sera conçue en fonction des participants. Nous mettrons un maximum d'ingrédients pour intéresser le plus de monde possible ! Bien entendu, le hip-hop sera présent, car il a l'avantage de s'inscrire dans n'importe quelle histoire. Mais que les Brondillants se rassurent, il n'y aura pas de complexité technique ou physique ! Ce projet est ouvert à tous ceux qui s'inscrivent dans le partage de la danse. Si certains participants sont tentés, il pourrait y avoir des acrobaties et des figures de cirque… N'oublions pas que Chaplin était aussi un acrobate !*



PHOTO : DR

Que pensez-vous du concept de la Biennale ?

M. M. : *Moi qui ai appris à danser dans la rue, j'apprécie la proximité avec le public. Et puis, c'est formidable de réunir des gens d'âges et de lieux différents ! Par ailleurs, je suis motivé par la difficulté liée à la danse en mouvance, que je connais, puisque mon premier défilé remonte au Carnaval de Nice en 1992. La chorégraphie doit interpeller le public tout au long du défilé. Enfin, je suis très content d'approcher un peu plus les Brondillants, dans la perspective de créer à Bron à l'automne 2007 un centre chorégraphique où j'installerai ma compagnie. J'ai la chance de connaître déjà un peu les habitants, puisque Käfig est fidèlement programmé à l'Espace Albert-Camus. La compagnie est également en lien avec la Ferme du Vinatier, également associée à la Biennale. Pour l'heure, la Biennale est déjà un extraordinaire lieu de rencontres !*

INSCRIVEZ-VOUS ?

>> Si vous êtes intéressé par les ateliers, danse, musique, arts plastiques et costumes gratuits et ouverts à tous… Inscrivez-vous ! Contactez Magali Garcia à l'Hôtel de Ville (Tél. : 04 72 36 14 36) ou envoyez un mail à culture@ville-bron.fr.

>> Les ateliers danse débuteront à partir du 10 février et auront lieu chaque semaine, hors vacances scolaires, pour des groupes différents, le **vendredi de 18 heures à 20 h 30** dans le gymnase de l'école Alsace-Lorraine ; le **samedi de 10 à 13 heures** au gymnase Louis-Pradel et de **14 h 30 à 17 h 30** au gymnase de Parilly. Les ateliers musique, costumes et arts plastiques seront mis en place à partir d'**avril prochain**. Pendant les vacances, des stages seront également organisés pour les adolescents.



SALON DES INDÉPENDANTS

40 ans de formes et de couleurs

1er fév
12 fév

Entre le 1er et le 12 février, le Salon des indépendants de Bron fête cette année ses quarante ans et fait honneur à Maguy Verdier, fondatrice de ce rendez-vous de la peinture et de la sculpture à l'Espace Albert-Camus. Fidèle à lui-même, ce salon permet à des artistes d'exposer leurs nouvelles œuvres.



Le premier vernissage du Salon des indépendants de Bron, créé par la peintre brondillante Maguy Verdier, remonte précisément en février 1966. Il se tenait à l'époque dans les locaux de la première MJC, rue Roger-Salengro. Quarante ans après, le Salon des indépendants de Bron a pris de l'ampleur, mais porte toujours bien son nom, comme > > >



Le Salon des indépendants de Bron, du 1er au 12 février, de 14 à 18 h 30, à l'Espace Albert-Camus, 1 rue Maryse-Bastié.

Entrée libre. Vernissage ouvert au public vendredi 3 février, à 18 h 30.

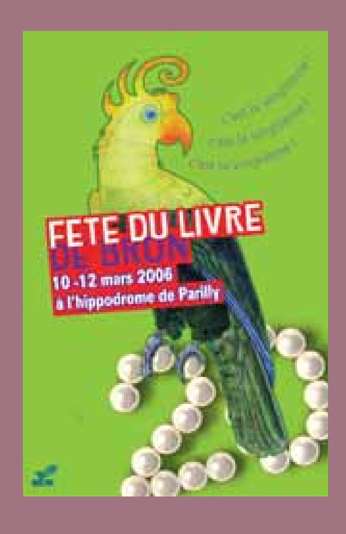
Tél. : 04 78 20 06 58.

Fête du livre de Bron

Pas tous les jours 20 ans !

La 20e édition de la Fête du livre de Bron, du **10 au 12 mars**, prend un caractère exceptionnel. Pour la première fois, elle n'est pas construite à partir d'un thème, mais se réinvente, sur des espaces, des regards et des désirs nouveaux, pour recréer l'inattendu. Les écrivains invités, par exemple, proposeront les livres qui les ont marqués, parleront de leur migration dans des pays étrangers, ou se souviendront de leurs 20 ans... Enfin, la Fête prendra tout son sens avec une soirée d'anniversaire où la danse et la musique auront toute leur place !
Pour en savoir plus, Brigitte Giraud, responsable de la programmation, et Colette Gruas, directrice de l'association Lire à Bron, proposent d'ores et déjà de présenter les moments forts de cette grande fête, **samedi 11 février à 10 h 30**, à la Médiathèque Jean-Prévost. Entrée libre.

Le programme de la Fête du livre est téléchargeable sur *www.fetedulivredebron.com*



De l'art dans tous les sens !

Comme chaque année, l'association "Les temps d'arts", qui regroupe des étudiants du Master "Parcours métiers de l'art et de la culture" de l'université Lyon 2 Porte des Alpes, organise un festival sur le campus de Bron, visant à présenter l'université sous un angle artistique particulier (théâtre, musique, art plastique, cirque, art culinaire...). Avec pour thème "sens et contresens", cette 7e édition se déroule du **13 au 17 février**.

Programme disponible à l'Hôtel de Ville et à l'Agora (158, avenue Franklin-Roosevelt). Entrée libre. Renseignements : 06 66 79 73 82.

> > > l'explique l'actuelle présidente, Monique Gouttefangeas-Ronzier : « *notre salon a été baptisé ainsi par sa fondatrice, qui disait que l'art ne devait pas "être asservi à un pouvoir, à une idéologie, ni à des intérêts". Nous avons gardé cet état d'esprit* ». Les évolutions de cette grande exposition sont surtout marquées par la taille grandissante des toiles exposées et par son ouverture à la modernité. « *Nous vivons avec notre temps* », résume la présidente. Pour cette 40e édition, le Salon rendra hommage à trois peintres disparus récemment, en exposant exceptionnellement certains de leurs tableaux : Janine Suchet-Roux, dont la douceur et la gentillesse se reflétaient dans ses toiles ; Jacques Dubois, qui aimait peindre la Provence ; enfin Christian Bernard, « *un créateur de lignes et de formes abstraites qui nous transportait dans un monde imaginaire,* décrit Monique Gouttefangeas-Ronzier. *Il était très dévoué pour le Salon, en tant que secrétaire de notre association* ».

Rencontres et découvertes

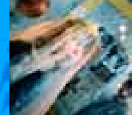
Et comme le Salon est aussi un moment de rencontres, les trente exposants pourront échanger avec le public lors du vernissage, vendredi 3 février, à 18 h 30. Si l'état de santé de Maguy Verdier ne lui permettra pas d'être présente, le discours de Roger Pestourie, collectionneur et grand connaisseur de la peinture, analysera la peinture de cette invitée d'honneur.

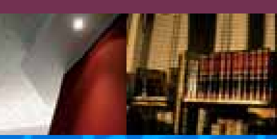


MAGUY VERDIER

>> La peintre brondillante a commencé ses premières toiles après-guerre. Elle était alors élève du lyonnais Combet-Descombes. Son style, fortement influencé par Vlaminck, a évolué par rapport à ses débuts à l'école lyonnaise de peinture, passant de l'impressionnisme au réalisme. En 1980, elle a créé une école de peinture, faisant des recherches dans l'abstraction aboutissant à une peinture cosmique. Entre temps, en 1966, Maguy Verdier a fondé le Salon des indépendants de Bron, pour accueillir des toiles refusées ailleurs. Elle a été aidée dans son initiative par le maire de Bron de l'époque, Sigismond Brissy, admirateur de peintures. Le Salon a donc rassemblé dès le début des lyonnais de renom comme Manillier et Malgrand.

l'agenda **culturel**





Espace Albert-Camus
• 1, rue Maryse-Bastié
04 72 14 63 40

MARDI 7 FÉVRIER À 20 H 30
CHANSON FRANÇAISE
"Le cirque des mirages". Frédéric Aliotti (Parker), Yann Girard (Yanowski). Rencontre avec les artistes à l'issue de la représentation

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20 H 30
MUSIQUE DU MONDE
Beñat Achiary et le chœur d'hommes Ama-Lur.

MERCREDI 15 FÉVRIER À 15 H 00
CONTE MUSICAL
"Pierre and the loup", par les Heavy Fingers. Dès 5 ans

SAMEDI 18 FÉVRIER À 20 H 30
CONCERT
L'Harmonie La Glaneuse et la formation musicale de Meyzieu Brassaventure. Entrée libre

DU 13 FÉVRIER AU 5 MARS
EXPOSITION
"Centri-fugues". Le taureau habite les gravures et peintures d'Emmanuel Marigno. Entrée libre

Médiathèque Jean-Prévost
• place du 11 novembre
04 72 36 13 80

VENDREDI 3 FÉVRIER À 19 H 00
CONFÉRENCE
de Youl Crinier, projection vidéo de Michel Butor. Entrée libre

SAMEDI 4 FÉVRIER DE 10 À 17 H 00
ATELIER
Fabrication de livres d'artistes, avec Youl Crinier. Sur inscription

MERCREDI 15 FÉVRIER À 11 H 00
LECTURE
"La demi-heure du conte", animation gratuite, enfants à partir de 5 ans

MERCREDI 15 FÉVRIER À 19 H 00
CONCERT
"Oléo Quartet". Trois guitaristes de jazz acoustique accompagnés d'un contrebassiste. Entrée libre

JEUDI 16 FÉVRIER À 20 H 00
LECTURE
"Des mots pour des maux", en partenariat avec Amnesty International. À partir de 10 ans. Entrée libre, inscription à l'accueil

MERCREDI 1ER MARS À 19 H 00
CONFÉRENCE
Œuvres de Mozart, par Jean-Michel Blachon et proposée par l'association Crescendo, avant son concert du 19 mars à l'église Notre Dame de Lourdes

Maison des Sociétés
• square Grimma

JEUDI 9 FÉVRIER À 18 H 30
CONFÉRENCE
"Dali ce méconnu", par André Chavanne, organisée par l'Association pour la Promotion de l'Art (APA). Entrée libre

Ferme du Vinatier
• 95 bd Pinel
04 37 91 51 11

JEUDI 9 FÉVRIER À 20 H 00
PROJECTION-DÉBAT
"Adolescences surveillées ou les chemins de la liberté ?" Entrée libre, réservation conseillée

Université Lyon 2
• av Mendès-France
04 78 77 43 33

MARDI 7 FÉVRIER À 17 H 00
CONFÉRENCE
"Naissance du son au XXe siècle", Amphithéâtre culturel, bâtiment C. Entrée libre

Sport indoor

Le jorkyball un loisir en vogue

Avec près de 300 000 fidèles en France en moins de vingt ans d'existence, cette discipline connaît un véritable succès auprès des adeptes du ballon rond. Pratique indoor, le jorkyball réunit la technicité du football, l'aspect tactique du billard et les cadences rythmées du squash. Présentation d'une discipline encore méconnue.





DU JORKY À BRON

Le saviez-vous, le complexe Squash Évasion à Bron propose cinq terrains au sein de sa structure. Le terrain se loue à l'heure au tarif de 16 € pour les adultes et de 12€ pour les étudiants. Renseignement au 04 78 26 30 50

En 1987 la discipline voit le jour dans la région lyonnaise. C'est un pompiste qui invente dans l'arrière-boutique de sa station-service, un jeu à l'aide d'une balle de tennis, pour passer le temps. Des routiers de passage seront les premiers à mettre en pratique cette idée. Aujourd'hui, le jorkyball, est devenu une véritable pratique sportive qui requiert des qualités athlétiques spécifiques, avec des règles de jeu, un terrain d'évolution type et réglementé et une fédération qui organise, un peu partout sur le territoire, coupes et championnats. Le succès du jorkyball dépasse les frontières. Ils seraient près d'un demi-million en Europe (Italie, Espagne ou Angleterre) à avoir contracté le virus du petit ballon en feutre jaune, même si c'est en France que la ferveur est la plus intense. Et, si c'est, de plus en plus, un sport qu'il est possible de pratiquer en club, il n'en demeure pas moins un loisir praticable de façon périodique au sein de structures privées.

Cette forme excitante et rapide de football se pratique à deux contre deux et puise ses bases dans les techniques au pied de ce dernier. À cela, il faut ajouter quelques éléments qui le rendent athlétique, ludique et surtout abordable à un large public. Comme au squash, l'effort cardio-vasculaire est intense. À l'image du billard, les buts sont inscrits en utilisant les murs de la salle, le tout en utilisant uniquement les pieds. Les joueurs s'affrontent dans une pièce fermée d'environ dix mètres par cinq recouverte d'une moquette verte et rouge, et utilisent un ballon plus petit que le ballon de football classique. Les matches se jouent en trois sets de sept buts chacun, et les équipes mettent aux prises un attaquant et un défenseur. Ouvert à tous, fair-play, il n'y a pas de contacts, le jorkyball est convivial, ludique et peut constituer un excellent dérivatif aux entraînements traditionnels.



QUELS CLUBS ?

> Le jorkyball lyonnais est le premier club professionnel de la région lyonnaise. Association loi 1901, ce club est affilié à la ligue française de 2 x 2 jorkyball. Pour les licenciés de plus de 18 ans, des entraînements ont lieu tous les samedis de 9 à 12 heures, 230 € par an. Pour les jeunes (moins de 17 ans), les entraînements ont lieu le mercredi de 14 à 16 heures, 230 € par an. Renseignements au 04 78 35 74 71



Tous à vos vélos

Le **5 mars prochain**, le club Cyclo Sport Lyon 8, organise sa 5e randonnée cycliste. Départ (entre 7 h 30 et 9 h 30) et arrivée au Parc de Parilly Quatre parcours sont au programme : 30 (3€), 60 (4€), 85 et 105 km (5€).
Tél. : 04 78 74 59 69 ou http://cyclo.sport.lyon.free.fr/



Sur la corde

Le club des archers de Bron organise la première édition d'un concours réservé aux jeunes le **samedi 11 février**. Le **dimanche 12**, encore une première pour le club local avec un concours handisport. Tél. : 04 78 26 86 21 ou http://archers2bron.free.fr



À vos marques

L'ASU Bron athlétisme organise le cross du Fort de Bron **le dimanche 19 février**.
Tél. : 04 78 26 62 91 ou www.asubron.com


PHOTO : DR

BAPTÊME aquatique et **pédagogique**

Le club subaquatique de Bron a accueilli les élèves de la 5e B du collège Pablo-Picasso lors de deux séances de baptême les 16 décembre et 6 janvier derniers. Ils ont clôturé un projet pédagogique qui s'inscrit dans les "itinéraires de découverte" menés par les professeurs Patricia Gensel (EPS) et Laurent Caparos (SVT) sur le thème de la respiration et du déplacement en milieu aquatique. Des baptêmes de plongée ont lieu tous les **vendredis de 20 h 30 à 21 h 30** au centre nautique de Bron.

Renseignements : http://csbbron.free.fr

"MOUSQUETAIRES" **Académie !**

Second club de la ligue Rhône-Alpes par ses effectifs, l'Académie d'escrime de Bron rencontre un réel succès. Découverte d'une discipline parmi les plus médaillées lors des olympiades.



Créée en 1993, l'Académie réunit près de 240 fines lames. Une ambiance chaleureuse, conviviale et professionnelle anime la vie du club et fidélise ses membres. L'escrime, discipline ouverte à tous, ne nécessite pas impérativement de grandes aptitudes physiques. *« Concentration, anticipation ou sens tactique, sont des notions qui prédominent sur le physique. Un assaut, c'est en quelque sorte une partie d'échecs, en beaucoup plus rapide »*, précise Daniel Mouchet, Maître d'armes et directeur sportif. Sport non-traumatisant, l'escrime peut même revêtir des vertus correctives. *« J'ai eu le cas d'un enfant avec un petit problème de colonne vertébrale qui a corrigé ses lacunes grâce à l'escrime. Il n'y a aucune contre-indication si la pratique est bien enseignée »*, explique le Maître. De ce côté-là, le club brondillant est bien placé. Deux enseignants titulaires du Brevet d'État, quatre moniteurs et initiateurs, assurent avec passion cette mission. Formation, arbitrage et enseignement, sont des notions essentielles. À l'image de l'escrime française animée d'une vraie culture et dont la fédération fait référence dans le monde.

S'adapter et faire découvrir

Le club fournit l'équipement aux débutants. *« En fonction des passages de blason (niveaux acquis), on achète progressivement le matériel à des coûts intéressants. Au bout de quatre ans, vous avez en principe un équipement complet »*. De plus, chaque année une vente de matériel d'occasion a lieu.
Le club accueille des "Moustiques" (moins de 7 ans), aux vétérans (à partir de 40 ans). La pratique des plus jeunes nécessite une certaine pédagogie. *« Il faut répondre au mieux à l'imaginaire des plus jeunes à travers une découverte ludique »*, explique Daniel Mouchet. Les débutants se retrouvent une fois par semaine dans des cours mixtes de découverte. En perfectionnement, les plus capés ont deux cours collectifs hebdomadaires, plus des séances individuelles (techniques et tactiques). La compétition reste, évidemment, un objectif. Mais l'escrime se pratique aussi pour le plaisir. Un esprit de découverte que le club partage depuis une dizaine d'années avec les classes de CE2 et de CM1 des écoles de Bron qui s'initient à l'escrime dans le cadre scolaire. En 2005, 600 jeunes Brondillants ont ainsi croisé le fer grâce à l'Académie d'escrime.

Camille, 11 ans

« J'ai appris les bases dans un petit club il y a trois ans. Je fais de l'escrime parce que je trouve ça beau comme sport ».



Lisa, 12 ans

« Je pratique l'escrime depuis sept ans, et tout me plaît dans ce sport ! J'aime me battre avec une arme et puis c'est amusant d'affronter des garçons ».

DUEL EN DUO

Un programme alléchant les **18 et 19 février** à la Halle des sports. Samedi 18 à 14 heures, 80 jeunes (garçons et filles) de 9 à 10 ans s'affronteront. Dimanche 19, à partir de 9 heures, ce sera au tour des 13 à 14 ans de se défier. Dimanche 19, à partir de 12 heures, le désormais traditionnel rendez-vous "Duel en duo" mettra aux prises des équipes seniors mixtes composées d'un épéiste et d'un fleurettiste. Entrée libre.

Renseignement 04 78 26 22 28 ou escrime.bron@wanadoo.fr

Françoise Mermoud
Conseillère municipale,
Initiative Citoyenne Bron

Plaidoyer pour les ZEP

À l'heure où ces lignes paraîtront, on saura peut être si deux des trois collèges de Bron, Joliot-Curie et Théodore-Monod, sont toujours classés en ZEP.

Les ZEP, vous en avez entendu parler dans les média, ce sont les zones d'éducation prioritaire (appelées aussi "REP" aujourd'hui, pour "réseau d'éducation prioritaire"). Cette appellation créée il y a plus de vingt ans, avait introduit dans l'Education Nationale la notion de "discrimination positive", c'est-à-dire la reconnaissance officielle qu'on pouvait donner plus de moyens à ceux qui en avaient le plus besoin.

C'est parce qu'ils accueillent les enfants des quartiers de Terraillon et de Parilly, de familles aux revenus très faibles ou en grande difficulté, que les deux collèges de Bron, et les écoles de ces deux quartiers, ont été intégrées en leur temps dans ce dispositif.

Ces moyens supplémentaires restent néanmoins limités, ils permettent aujourd'hui essentiellement de diminuer les effectifs des classes (22 en moyenne en ZEP au niveau national contre 24 ailleurs) et apportent quelques crédits pour des actions pédagogiques. Même si ce n'est pas énorme, ces quelques acquis sont vitaux pour les établissements brondillants. Ils permettent au cas par cas de dédoubler des classes, de créer des heures de soutien, de financer diverses activités, des sorties et des spectacles. Ils permettent surtout un travail en commun et en cohérence entre les écoles et le collège du même quartier, pour faciliter le parcours des élèves : quand un écolier de Parilly rentre au collège Monod, il le connaît déjà, il y est venu au moins une demi-douzaine de fois…

Certains jugent aujourd'hui les ZEP inefficaces, parce qu'elles n'ont pas réussi à résorber l'immense décalage culturel et social que connaissent les enfants de ces quartiers, et parce que leurs résultats ne sont pas comparables à ceux des autres établissements. Pourtant, après des années de difficulté, Joliot-Curie a obtenu l'an dernier des résultats au brevet comparables à la moyenne académique.

Même le ministre de l'intérieur reconnaît que « *quand une politique est prioritaire, qu'elle vise presque 20 % des élèves (au niveau national), on doit y consacrer davantage que 1,2 % du budget de l'Education nationale* ». Sauf qu'au lieu d'augmenter les moyens consacrés aux ZEP, il envisage de les répartir sur un nombre plus restreint de bénéficiaires, les plus en difficulté, pour ramener de 700 à environ 200 les collèges aidés. Il se peut que Joliot et Monod fassent les frais de cet écrémage.

Est ce qu'en supprimant leurs aides à ces deux collèges, on va améliorer pour autant les chances de réussite de leurs élèves ? Ceux qui n'ont pas la chance de parler le français à la maison, d'avoir un coin pour travailler au calme, d'avoir des parents disponibles pour surveiller leurs devoirs ou les emmener au cinéma, ceux là ont besoin plus que jamais que l'école de la République les aide.

C'est cette générosité là, que la droite au pouvoir est en train de saboter.

Nicolas Cristin
Conseiller municipal, UMP et apparentés

Partageons de l'ambition pour Bron

Au fil d'une année, en ma qualité d'élu de Bron, je salue la confiance que vous me témoignez. Participer aux débats de notre commune me permets d'observer et d'écouter la vie des Brondillants, d'évaluer ses qualités et ses faiblesses. Tout cela éduque mon jugement. Au de là de nos rencontres dans les différents quartiers, nos relations me permettent d'affirmer mes convictions. Homme de droite et républicain engagé, j'ai à cœur de défendre l'intérêt communal avec une vision parallèle et différente de celle de Madame le maire. Avec les élus du groupe U.M.P, nous avons voté le "plan de renouvellement urbain" sur le quartier du "Terraillon". Je crois à la valeur de ce projet si nous prenons acte des erreures urbaines du passé et d'une mauvaise gestion de peuplement. La démonstration est faite depuis 40 ans que la mixité ne se décrète pas mais qu'elle peut se réaliser en réunissant des conditions favorables à la coexistence d'équilibre culturel et cultuel, qui ne doivent pas empiéter sur la liberté d'autrui. Résultat des jeux électoralistes injustes et malsains entre la droite à l'ouest du grand Lyon et la gauche à l'est, cultivant leurs électeurs. Bron supporte bien plus que le minimum de 20% de logements sociaux avec plus de 30.40% notre ville se doit à une meilleure équité pour le bien de sa population. Après les dernières violences urbaines, il faut savoir assumer nos résponsabilitées, il serait utile de reconsidérer nos idées sur la politique de ville ; sortir dans l'absolu de l'esprit de zone qui ont montré leurs limites, cessé de dépenser à fond perdu dans la paix social et faire que Bron et ses habitants ne subissent plus d'actes d'insurection et de délinquance. La France des lève tôt ne doit pas être gênée par une minorité qui est en quête de sens et d'identité. Ils doivent utiliser d'autres voies d'expression, savoir se respecter soi même pour pouvoir être respecté des autres. La responsabilité des parents est plus que jamais essentielle, il est inacceptable que des mineurs de –de 16 ans soient hors du foyer familial à plus de minuit. La vigilance publique par l'assistance de la vidéo surveillance, et d'une police municipale de quartier équipée sous l'autorité du maire de la ville peut contribuer à déstabiliser la délinquance, et se doit d' assurer la paix civile avec les forces de la police nationale. Bron a trop souffert d'équipements autoroutiers qui ont nui à l'unité de sa population et défiguré certains quartiers. L'idée concrète du contournement Ouest lyonnais doit être une réalisation actée pour la qualité de l'est lyonnais.. L'avenir doit se dessiner avec tous ceux qui veulent apporter de la valeur ajoutée à notre commune, je suis favorable aux votes des personnes étrangères en situation régulière. Il est important d'encourager les bonne volontés à vouloir s'insérer si elles veulent s'intégrer, mais ne demandons pas à des fils et des filles d'émigrés d'avoir cette même démarche ils sont nés sur le sol français, mettons une fin à cette discrimination. Un avenir positif se dessine avec la confiance de tous les acteurs d'une ville urbaine. Pour l'avenir de notre canton partageons de l'ambition pour Bron.

Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques du Conseil municipal, sous la forme de tribune libre. Un espace identique est réservé à la majorité et à l'opposition. Bron Magazine s'interdit toute censure sur le contenu des textes qui engage la responsabilité personnelle de leurs auteurs.



MAIRIE DE BRON

Place de Weingarten 69671 Bron Cedex
Tél. 04 72 36 13 13 - Fax 04 72 36 14 00
www.ville-bron.fr

non stop le lundi de 8h à 17h15,
du mardi au vendredi de 8h à 12h 00 et de 13h30 à 17h15,
samedi matin de 8h30 à 11h45 (déclarations de décès uniquement)

ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire, conseillère générale, et les élus du conseil municipal
04 72 36 13 13

DÉPUTÉ

Permanence parlementaire de Jean-Jack Queyranne, Député de la 7e circonscription du Rhône
04 72 37 50 99

A VOTRE SERVICE

LA POSTE

- Place de la Liberté **04 72 14 19 30**
- 1, rue du 35e Régiment d'Aviation - Courrier (le matin) **04 72 14 19 66**
- Agence de Parilly, 5, rue Paul-Pic **04 78 41 10 67**
- Agence de Terraillon, 16, rue Louis-Pergaud **04 78 26 52 93**
- Agence des Genêts, 10, rue Jacques-Daligand **04 72 91 26 47**

COMMISSARIAT DE POLICE

195, av. Franklin-Roosevelt
04 72 14 97 40

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville
(entrée place de la Liberté)
Accompagnement des personnes âgées aux établissements bancaires
04 72 36 14 86

AVOCAT CONSEIL

04 72 36 13 13
- **Permanences gratuites de 9h à 11 h :**
  - **4 février** Maison des Sociétés (square Grimma)
  - **11 février** Maison du Terraillon, 63, av. Pierre-Brossolette
  - **18 février** Agence postale de Parilly, 5, rue Paul-Pic

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

3/5, rue Carnot **04 78 26 49 39**
Informations et orientation :
- lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h 30 à 17h
- mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Permanences sur rendez-vous uniquement :
- association Lyon Aide aux Victimes,
- avocat-conseil,
- conciliateur de justice,
- chargé de mission pour la prévention de la délinquance,
- délégué du Médiateur de la République,
- huissier.

NUMEROS ET ADRESSES UTILES

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Adresse postale unique
CPAM Lyon
69907 Lyon Cedex 20

ALLÔ SERVICE PUBLIC

Composez le 3939

CHEQUES PERDUS OU VOLÉS

08 92 68 32 08

CARTES BLEUES PERDUES OU VOLÉES

08 92 705 705

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Police municipale - Hôtel de Ville
(entrée place de la Liberté)
04 72 36 14 86

MARCHÉS FORAINS

Lundi et vendredi matin
place de la Liberté
Dimanche matin
square Laurent-Bonnevay
Mardi et samedi matin
place Jean-Moulin
Mercredi matin
Déplacé provisoirement avenue François-Mitterrand

URGENCES MEDICALES

MÉDECINS DE GARDE

Répondeur Mairie 04 72 36 13 13

L'association des médecins de garde de Bron n'assure plus de permanences en semaine. En cas d'urgence, voir numéros ci-dessous.

Week-end et jours fériés
- samedis de 12h à 20h,
- dimanches et jours fériés de 8h à 20h

En dehors de ces heures, veuillez vous adresser au 15 SAMU (urgences médicales), à SOS Lyon médecins (04 78 83 51 51), ou tout autre service d'urgence.
(Liste fournie par l'association Brondillante des médecins de garde - ABROMEGA)

- **samedi 4 et dimanche 5 février**
  Dr Azaiez **04 78 41 09 09**
- **samedi 11 et dimanche 12 février**
  Dr Bacot **04 78 41 17 39**
- **samedi 18 et dimanche 19 février**
  Dr Badard **04 78 26 07 70**
- **samedi 25 et dimanche 26 février**
  Dr Barthélémy **04 78 26 82 87**

PHARMACIES DE GARDE

- **dimanche 5 février**
  Bejui
  61, route de Genas
  Vaulx-en-velin **04 72 37 54 00**
- **dimanche 12 février**
  Chamoux
  37, av. de Lattre de Tassigny **04 72 37 25 24**
- **dimanche 19 février**
  Delvil
  60, rue de la république
  Vaulx-en-velin **04 78 80 52 52**
- **dimanche 26 février**
  Drevet
  4, rue Louis-Maggiorini **04 78 26 78 84**

L'INFO DU MOIS...

14 février... n'oubliez pas la Saint Valentin !

Bonne fête à tous les amoureux !

Urgences

SAMU	**15**
Pompiers	**18**
Police secours	**17**
Centre anti-poison	**04 72 11 69 11**
Centre des brûlés	**04 72 11 75 95**
SOS Lyon médecins	**04 78 83 51 51**
Urgences dentaires de nuit	**15**
08VICTIMES *7j sur 7 de 9h à 21h (prix d'un appel local)*	**08 842 846 37**
SOS Femmes VIFF	**04 78 85 76 47**
Sida Info Service	**0 800 840 800** *(n° vert)*
Allô Enfance Maltraitée	**119** *(appel gratuit 24h/24h)*
Centre d'hébergement d'urgence	**04 78 42 24 28**



ENVIRONNEMENT

DÉCHETTERIES

Bron-Décines	**04 78 49 35 04**
Saint-Priest	**04 78 21 07 43**
Vaulx-en-Velin	**04 78 80 71 39**
Vénissieux	**04 78 70 56 65**
Villeurbanne	**04 78 84 56 09**

COLLECTE DE DÉCHETS

Si vous avez des déchets ménagers spéciaux, (peintures, vernis, diluants, colles, acides, aérosols, insecticides, huiles de vidange, piles), vous pouvez les apporter à la déchetterie de Bron-Décines :
64/68, rue P. et M. Barbezat
69150 Décines **04 78 49 35 04**

COLLECTE SÉLECTIVE, ORDURES MÉNAGÈRES

Pour tous renseignements concernant la collecte sélective et les ordures ménagères :
Service Propreté
de la Communauté Urbaine de Lyon
20, rue du Lac
69399 Lyon Cedex **04 37 91 76 00**

BACS

Vous souhaitez vous procurer un bac gris (ou bac roulant) ? **04 37 91 76 00**

EPAVES DE VOITURES

- Police nationale **04 72 14 97 40**
- Police municipale **04 72 36 14 86**

11 Février

NOUVEAUX ARRIVANTS

BIENVENUE à BRON

